

# LE DEVOIR

Vol. CVII N° 17

LE DEVOIR, LE VENDREDI 29 JANVIER 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

## Au-delà de l'image

MICHEL DAVID



Sur le plan de la communication, il faut reconnaître que le remaniement ministériel a été bien imaginé. Le message qu'a voulu transmettre le premier ministre Couillard est limpide. Après l'austérité, voici venir le temps de la prospérité et de la solidarité. Il aurait pu ajouter qu'il est également temps de commencer à penser aux prochaines élections.

Au-delà des figures de style qui sont d'usage en pareilles circonstances, M. Couillard a su faire des choix qui font image. La chaise musicale déclenchée par la rétrogradation de François Blais a permis de faire d'une pierre deux coups. Non seulement le ministre de l'Éducation est puni pour son incapacité à manifester de l'empathie pour les victimes des compressions budgétaires dans les écoles, mais celui qui était l'incarnation même de la politique d'austérité du gouvernement, Martin Coiteux, quitte le Conseil du trésor.

Le remplacement de Jacques Daoust par Dominique Anglade, qu'on ne s'attendait pas à voir hériter d'aussi importantes responsabilités, a également une double signification. Il annonce une approche plus moderne du développement économique, à tout le moins dans le discours, et la fin du *Boys club* qui avait exclu les femmes des portefeuilles névralgiques lors de la formation du cabinet.

Le plus facile est fait, pourrait-on dire. Il reste à voir comment cette entrée dans les « eaux tranquilles » de l'après-austérité va se traduire concrètement. Promettre à la fois un

VOIR PAGE A 10 : DAVID

## Philippe Couillard desserre l'étou

Le PM remanie son cabinet en promettant des temps moins durs



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Philippe Couillard est applaudi par des membres de son cabinet, dont Nicole Ménard (présidente du caucus), Stéphane Billette (whip) et Carlos Leitão (Finances).

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

À mi-mandat, le premier ministre Philippe Couillard a procédé à un remaniement majeur pour donner « un nouvel élan » à son gouvernement, qui passe d'une difficile phase de compressions à une autre qui sera marquée par de modestes réinvestissements.

Dans l'allocation qui a suivi l'assermentation des nouveaux ministres, Philippe Couillard n'a

pas promis des « vallées verdoyantes » comme Bernard Landry l'avait fait, mais de naviguer dans « des eaux plus tranquilles ».

« Nous avons, maintenant, retrouvé collectivement notre capacité financière pour mieux soutenir les secteurs qui nous tiennent à cœur, comme l'éducation, la santé, le soutien aux familles et aux personnes vulnérables », a-t-il déclaré. Son gouvernement continuera à dépenser moins que ce qu'il récolte, a-t-il toutefois précisé.

L'économie demeure la priorité, mais l'éducation en est aussi une. Philippe Couillard ne veut

pas que la population ne retienne que sa gouverne comptable. « La vie n'est pas que chiffres », a-t-il dit avant de reprendre en l'adaptant une citation de Robert Kennedy : « C'est aussi la beauté de

VOIR PAGE A 10 : ÉTAU

**Lire aussi** · Nouveau départ. Un éditorial de Bernard Descôteaux. Page A 8

**Lire aussi** · Les réactions aux changements et le portrait des nouveaux venus. Pages A 2 et A 3

## AUJOURD'HUI

**Culture** · Lisa Fischer, la formidable choriste des Stones, sort de la pénombre pour prendre la scène du Corona. Page B 2

**Le Monde** · Les pourparlers de paix sur la Syrie commencent... sans l'opposition. L'arrêt des bombardements des zones civiles est réclamé. Page B 9

**Zeitgeist** · La clé du bonheur n'est pas dans un paradis fiscal. Ou comment des entreprises d'économie sociale changent des vies en donnant une chance. Page B 10



Avis légaux..... B 4  
Décès..... B 6  
Météo..... B 7  
Mots croisés..... B 7  
Petites annonces..... B 6  
Sudoku..... B 8



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

François Barbeau a signé les costumes de plusieurs chefs-d'œuvre québécois.

FRANÇOIS BARBEAU 1935-2016

## L'homme qui faisait parler la fibre

Le costumier a marqué de manière indélébile le théâtre et le cinéma québécois

FRANÇOIS LÉVESQUE

Il est des décès qui, en plus de laisser un vide béant, prennent de court. Mort dans son sommeil à l'âge de 80 ans, le costumier François Barbeau était un artiste célèbre doublé d'un être profondément attachant, en témoignent les hommages sentis qui ont fusé de toutes parts

jeudi. Sous le choc, le milieu pleure un grand. Très demandé, François Barbeau avait maints projets, dont les costumes du futur *The Death and Life of John F. Donovan*, de Xavier Dolan. Ces jours-ci, il planchait sur ceux de *Roméo et Juliette* pour son complice de longue date Serge Denoncourt. Joint en Serbie, où il travaille en ce moment, ce dernier est

revenu sur leur longue histoire d'amour professionnelle. « C'est 25 ans de collaboration, confie Serge Denoncourt. J'étais un jeune metteur en scène prétentieux et lui était déjà un costumier renommé. Ça tout de suite été un coup de foudre. Il savait dealer avec mon petit caractère, et moi, je

VOIR PAGE A 10 : BARBEAU

## SURVEILLANCE

## Ottawa a laissé filer les informations des Canadiens

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les espions des réseaux électroniques du pays ont non seulement épié des Canadiens, mais ils ont en outre partagé des informations sur ces citoyens avec leurs alliés, a révélé le commissaire chargé de surveiller leurs opérations. L'incident — « involontaire » — a été décelé fin 2013... mais n'a été dévoilé au grand jour que deux ans plus tard.

Il aura fallu attendre le rapport annuel du commissaire surveillant les activités du Centre de la sécurité des télécommunications (CST) pour apprendre jeudi que l'organisme a transmis certaines métadonnées de Canadiens à ses alliés sans que ces informations soient « adéquatement protégées ». « Aucun nom » n'a été transmis aux partenaires du Canada et les données « en soi ne comportaient pas assez d'information pour mener à l'identification d'un Canadien », a insisté un fonctionnaire du CST en présentant les conclusions du rapport du commissaire Jean-Pierre Plouffe.

Mais reste que ce partage d'informations — qui n'ont pas été rendues « non identifiées »

VOIR PAGE A 10 : INFORMATIONS

## ÉCONOMIE

## Anglade doit mobiliser et stimuler l'innovation

La nouvelle ministre de l'Économie est accueillie à bras ouverts, mais fait face à des défis importants

FRANÇOIS DESJARDINS

La nouvelle ministre de l'Économie, Dominique Anglade, aura la pleine et entière collaboration du milieu des affaires au cours des prochains mois, mais celui-ci insiste sur le besoin urgent d'attirer davantage d'investissements privés et de miser sur l'innovation.

Saluée pour son « dynamisme » et sa « feuille de route », M<sup>me</sup> Anglade, qui était tout récemment p.-d.g. de Montréal International, prend les rênes d'un ministère névralgique au moment où certains déplorent la faiblesse de la croissance québécoise.

En plus de l'Économie, M<sup>me</sup> Anglade hérite de la Science et de l'Innovation et de la nouvelle Stratégie numérique, sur laquelle le gouvernement Couillard travaille depuis l'automne 2014. Ce croisement de portefeuilles a été bien vu.

« Pour nous, l'équation est très simple pour la croissance économique au Québec, a dit le président des Manufacturiers et Exportateurs du Québec, Eric Tétrault. Il faut mettre en branle tous les moyens de l'État pour régler nos besoins en main-d'œuvre qualifiée, mais il faut aussi faire du Québec une des nations les plus innovantes au monde. On signe des traités de libre-échange à la pelle, on a l'Europe dans deux ans, le PTP peut-être dans cinq ans... On n'est pas assez compétitifs. »

Au Conseil du patronat, on a souligné l'urgence de « mobiliser tous les acteurs gouvernementaux pour tenir un discours économique stimulant, susciter davantage d'investissements privés et faire de l'innovation une stratégie centrale ».

Dans sa mise à jour économique de novembre 2015, le gouvernement du Québec a chiffré à 1,5% la croissance de l'an dernier, grâce aux dépenses des ménages et aux exportations, et a

prévu un taux de 1,7% pour 2016.

Aux yeux des MEQ, le ministre sortant, Jacques Daoust, n'a pas semblé avoir la même sensibilité à l'innovation. Lors d'un point de presse jeudi, M. Daoust a indiqué qu'il demeure quand même au volant du dossier de Bombardier, dans laquelle le gouvernement a promis d'injecter 1,3 milliard pour appuyer le programme CSeries en échange d'une participation de 49,5% dans le projet.

« Il est clair qu'un des vecteurs de croissance de l'économie québécoise sera la recherche et l'innovation », a écrit l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec. Ce secteur québécois a pris du retard à l'échelle internationale, a mentionné le groupe. « Les études de l'OCDE indiquent que 50% de la croissance du PIB peut être attribuable à l'innovation. »

Dans son allocution, le premier ministre Couillard, qui avait promis 50 000 emplois par année pendant cinq ans, a évoqué une économie future « propulsée par deux grandes forces : l'innovation, notamment numérique, et la transition vers une économie plus sobre en carbone ».

L'économie québécoise a créé 48 300 emplois de décembre 2014 à 2015. En cumulant le nombre d'emplois créés et supprimés chaque mois, le total est de 37 000, soit une croissance légèrement supérieure à la moyenne canadienne.

La nomination de Lise Thériault comme ministre responsable des PME a par ailleurs été saluée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui l'a qualifiée de « femme d'action qui connaît très bien les enjeux et la réalité des PME ».

Le Devoir



## Le nouveau cabinet Couillard

Le cabinet dévoilé jeudi par Philippe Couillard compte de nouveaux visages. Certains deviennent ministres pour la première fois, alors qu'une députée retrouve des responsabilités qu'elle connaît. Présentation en cinq temps.



**Dominique Anglade**  
Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, responsable de la Stratégie numérique

Élue députée de Saint-Henri-Sainte-Anne, dans le sud-ouest de Montréal, lors de l'élection partielle du 9 novembre 2015. Cette femme d'affaires, ancienne présidente de la Coalition avenir Québec (CAQ), dirigée par François Legault, avait quitté la politique pour devenir p.-d.g. de Montréal international en septembre 2013. Les libéraux de Philippe Couillard l'ont convaincue de revenir en politique, en changeant de parti.



**Sébastien Proulx**  
Ministre de la Famille, responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Cet ancien militant et député de l'Action démocratique du Québec (ADQ) a joué un rôle de premier plan auprès du chef Mario Dumont, entre 2003 et 2008. Il a été leader parlementaire du jeune parti, avant d'être défait aux élections de 2008. Avocat de formation, il est devenu stratège au bureau du premier ministre Philippe Couillard en 2014. Il a été élu député libéral de Jean-Talon, à Québec, lors de l'élection partielle du 8 juin 2015.



**Luc Fortin**  
Ministre délégué au Loisir et au Sport et ministre responsable de la région de l'Estrie

Élu pour la première fois en avril 2014, Luc Fortin a fait son entrée sur la colline parlementaire en 2006 comme conseiller politique. Détenteur d'une maîtrise en science politique de l'Université de Montréal, il est devenu en 2009 conseiller aux communications du premier ministre Jean Charest. En 2012, il a fondé une entreprise de relations publiques. Depuis son élection, il occupait les fonctions d'adjoint parlementaire de la ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre.



**Julie Boulet**  
Ministre du Tourisme, responsable de la région de la Mauricie

Pharmacienne de profession, elle a été élue pour la première fois députée de Lavolette en 2001 pour occuper ensuite divers postes ministériels à la Santé, aux Aînés et aux Transports. Son passage aux Transports a été marqué par sa comparution à la commission Charbonneau, après laquelle elle avait été expulsée du conseil des ministres. Devant les commissaires, M<sup>me</sup> Boulet avait juré ignorer l'objectif de financement de 100 000\$ par ministre. Elle avait ensuite été contredite par son propre chef. La nouvelle ministre a aussi marqué les esprits en mai 2014, quand elle a envoyé un doigt d'honneur à l'opposition péquiste.



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE  
Martin Coiteux devient ministre des Affaires municipales et de la Sécurité publique.

## Martin Coiteux devient le nouvel interlocuteur des maires

La nomination de l'ancien président du Conseil du trésor a causé une certaine surprise dans le milieu municipal

JEANNE CORRIVEAU

La nomination de Martin Coiteux à la tête du ministère des Affaires municipales et de celui de la Sécurité publique a causé une certaine surprise dans le milieu municipal. Dépeint comme le maître d'œuvre de l'austérité et de la rigueur budgétaire, l'ancien président du Conseil du trésor devra négocier avec des maires qui convoitent de plus grands pouvoirs.

« Je l'avais appelé la recrue de l'année », a rappelé le maire Denis Coderre au sujet de M. Coiteux qui sera aussi le ministre responsable de la région de Montréal. C'est un homme qui a une très grande rigueur, il connaît déjà les dossiers et c'est un habile négociateur ».

Le maire Coderre dit ne pas craindre que le départ de Pierre Moreau, qui est passé à l'Éducation, compromette les travaux déjà engagés vers un statut pour la métropole et une plus grande autonomie des villes.

Trop austère, le nouveau ministre? « Le choix de M. Coiteux nous a un peu surpris, mais peut-être que le ministère des Affaires municipales va nous faire découvrir son côté givré », a commenté la présidente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Suzanne Roy.

Ce qui réjouit M<sup>me</sup> Roy, c'est que dans son discours, le premier ministre a indiqué que le gouvernement garderait le cap sur plusieurs enjeux importants, dont le pacte fiscal et la refonte de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Directeur adjoint au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Marc Ranger invite le nouveau ministre à renoncer au plan du gouvernement d'accorder aux maires le droit de décréter les conditions de travail de leurs em-

ployés. « M. Coiteux a eu l'occasion de négocier dans le secteur public et parapublic et il y a eu un règlement négocié, a-t-il dit. Il a une belle opportunité de ne pas aller dans la voie de l'affrontement mais dans la voie du règlement. »

### Attendu de pied ferme

Pour sa part, Jacques Daoust prendra les rênes du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports où plusieurs dossiers chauds l'attendent tels que la réforme de la gouvernance des transports dans la région de Montréal, la refonte du Code de la sécurité routière et le délicat dossier d'Uber.

Plusieurs associations de transports, dont Transport 2000 et Vélo Québec, ont apprécié l'importance accordée à la mobilité durable et à l'électrification dans le nouveau nom du ministère.

L'industrie du taxi attend le nouveau ministre de pied ferme: « La situation est très explosive actuellement dans le taxi », a fait savoir Guy Chevrette, porte-parole du Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi. Selon nous, il n'y a pas de dossier plus urgent que celui du transport illégal dans ce ministère. »

Le maire Coderre a rappelé qu'il connaissait bien Jacques Daoust: « J'avais approché Jacques Daoust pour qu'il soit mon numéro 2 à la dernière élection. »

M. Coderre a eu quelques bons mots pour l'ex-ministre Robert Poëti, rétrogradé au rang de simple député: « C'est un homme d'une grande qualité. Je l'ai appelé pour le remercier, mais c'est la prérogative du premier ministre [de choisir ses ministres]. »

Le Devoir

# MINISTÉRIEL



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

## La liste complète des membres du cabinet

**Lise Thériault**, vice-première ministre, ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional, ministre responsable de la Condition féminine, ministre responsable de la région de Lanaudière  
**Jean-Marc Fournier**, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, leader parlementaire Carlos Leitão, ministre des Finances  
**Stéphanie Vallée**, ministre de la Justice, ministre responsable de la région de l'Outaouais  
**Sam Hamad**, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes, président du Conseil du trésor, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale  
**Pierre Moreau**, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ministre responsable de la région de la Montérégie  
**Pierre Arcand**, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, ministre responsable de la Côte-Nord  
**Dominique Anglade**, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, ministre responsable de la Stratégie numérique  
**Hélène David**, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française  
**Martin Coiteux**, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique, ministre responsable de la région de Montréal  
**François Blais**, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
**Christine St-Pierre**, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre responsable de la région des Laurentides  
**Gaëtan Barrette**, ministre de la Santé et des Services sociaux

**Kathleen Weil**, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion  
**David Heurtel**, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
**Jacques Daoust**, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports  
**Laurent Lessard**, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, ministre responsable de la région du Centre-du-Québec  
**Pierre Paradis**, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
**Sébastien Proulx**, ministre de la Famille, ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine  
**Julie Boulet**, ministre du Tourisme, ministre responsable de la région de la Mauricie  
**Geoffrey Kelley**, ministre responsable des Affaires autochtones  
**Dominique Vien**, ministre responsable du Travail, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, leader parlementaire adjointe  
**Françoise Charbonneau**, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, ministre responsable de la région de Laval  
**Rita de Santis**, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques  
**Lucie Charlebois**, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie  
**Jean D'Amour**, ministre délégué aux Affaires maritimes, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent  
**Luc Blanchette**, ministre délégué aux Mines, ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec  
**Luc Fortin**, ministre délégué au Loisir et au Sport et ministre responsable de la région de l'Estrie  
**Stéphane Billette**, whip en chef du gouvernement  
**Nicole Ménard**, présidente du caucus du parti du gouvernement

La Presse canadienne



## Rita de Santis Ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques

Avocate décorée par de hautes distinctions, M<sup>me</sup> de Santis a travaillé au cabinet Davies Ward Phillips et Vineberg, avant d'être élue députée de Bourassa-Sauvé en 2012. Elle a été porte-parole de l'opposition officielle en matière de commission des droits de la personne et de protection de la jeunesse et d'accès à l'information. Elle a été membre de plusieurs conseils d'administration, dont ceux d'Investissement Québec, de l'Université Concordia et du Centre hospitalier St. Mary.

## La parité hommes-femmes au fil des ans

Le Conseil des ministres depuis le début du siècle

2016	Couillard: 39% (11 femmes sur 28 ministres)
2014	Couillard: 31% (8 sur 26)
2012	Marois: 35% (8 sur 23)
2008	Charest: 50% (13 sur 26)
2007	Charest: 50% (9 sur 18)
2005	Charest: 40% (10 sur 25)
2003	Charest: 33% (8 sur 24)
2002	Landry: 26% (8 sur 31)
2001	Landry: 29% (7 sur 24)



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

François Blais redevient ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

## EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

# Le retour de François Blais est accueilli avec prudence

Québec solidaire se demande si le ministre adoptera un ton différent

ISABELLE PARÉ

Bouté hors du ministère de l'Éducation, le ministre François Blais retourne à la case départ en reprenant la barre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministère où il avait lui-même jeté les bases de la très controversée réforme de l'aide sociale portée jusqu'à tout récemment par le ministre Sam Hamad.

Jeudi, l'arrivée en poste de ce nouveau porteur de ballon inspirait des sentiments mitigés aux détracteurs de la réforme mise en avant par le gouvernement Couillard, y voyant peut-être un espoir que ce dernier puisse «reculer dans l'honneur et la dignité».

Encore cette semaine, lors des consultations sur le projet de loi 70, Sam Hamad s'était attiré les foudres des groupes sociaux, des partis d'opposition et même de milieux patronaux, qui estiment que cette réforme pourrait aggraver encore davantage la situation des plus démunis de la société. La réforme en cours vise notamment à sabrer de moitié la prestation de 623\$ que touchent à l'heure actuelle les prestataires aptes au travail qui refuseront d'occuper un emploi.

«Les discussions étaient devenues impossibles avec M. Hamad, et il y a maintenant une certaine unanimité contre cette réforme», a fait valoir Serge Tardif, porte-parole du Collectif contre la pauvreté.

On est toutefois nettement moins optimiste du côté de Québec solidaire (QS), où l'on rappelait jeudi que le ministre Blais, lorsque titulaire du portefeuille de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour une première fois, a amorcé les coupes à l'aide sociale en limitant le temps qu'un prestataire d'aide sociale peut passer hors de la province et en coupant le

montant du chèque versé à un prestataire partageant son logement. Le ministre Blais est aussi à l'origine du retrait des prestations de 200\$ versées aux personnes en cure de désintoxication, qui a récemment entraîné la fermeture du Centre Mélaric.

«M. Blais n'a pas eu un parcours sans faute à l'éducation. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'a pas conquis le monde de l'éducation. Il fallait un changement à l'aide sociale. Est-ce que le message envoyé, c'est de partir sur de nouvelles bases? J'ai bien peur que la même médecine soit appliquée», soutient Françoise David, co-porte-parole de QS.

Cette dernière espère aussi que le revenu minimum garanti, que le ministre Blais doit instaurer, sera plus élevé que l'équivalent des chèques d'aide sociale, «qui permettent à peine aux gens de survivre».

Chose certaine, le ministre Blais devra rapidement afficher ses couleurs, car les consultations sur le projet de loi 70 reprendront dès le 9 février.

Dans son allocation au salon rouge lors du dévoilement de son nouveau conseil des ministres, Philippe Couillard s'est montré quelque peu ambigu à ce sujet. «Je veux que vous sachiez que les décisions que nous prenons, même les plus difficiles, n'ont qu'un seul et unique objectif: améliorer votre qualité de vie et celle de vos proches.» Il a cependant laissé entendre que l'ère de l'austérité tirait à sa fin. «Nous avons maintenant retrouvé collectivement notre capacité financière pour mieux soutenir les secteurs qui nous tiennent tous à cœur, comme l'éducation, la santé, le soutien aux familles et aux personnes vulnérables.»

Le Devoir

## ÉDUCATION

# Soupir de soulagement collectif

Les intervenants du milieu accueillent Pierre Moreau à bras ouverts, mais sont impatients de connaître ses intentions

PHILIPPE ORFALI

Le milieu québécois de l'éducation a poussé un soupir de soulagement collectif, jeudi, après l'éjection de François Blais et son remplacement par Pierre Moreau. Mais si l'arrivée d'un ministre plus accessible est saluée, les questions entourant l'avenir de la réforme des commissions scolaires demeurent entières.

L'arrivée d'un cinquième ministre de l'Éducation en cinq ans aurait pu agacer les intervenants de ce secteur. Mais après douze mois des plus difficiles dans la relation entre Québec et le milieu de l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire, on accueille à bras ouverts ce nouvel interlocuteur.

«M. Moreau est un homme réputé pour sa rigueur dans sa gestion des dossiers. Je lui tends la main. Si on pouvait se parler sur un ton positif, ce serait extraordinaire. Je souhaite aussi qu'on ait droit à une vision claire de la part du ministre pour l'Éducation», a commenté la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Josée Bouchard, en formulant le souhait que soit abandonné le projet de loi 86 sur la réforme des commissions scolaires, qui abolit notamment les élections au suffrage universel des commissaires. «Ce dont on a besoin au Québec, c'est d'un ministre de l'Éducation solide, qui ne va pas s'attarder qu'à de petites mesures populistes, mais qui va vraiment avoir une véritable vision pour l'éducation et pour la réussite scolaire. On a des défis extraordinaires», a-t-elle ajouté.

L'étude du projet de loi devait commencer jeudi, mais a été repoussée à vendredi, puis finalement d'une dizaine de jours pour que le ministre puisse prendre connaissance du dossier.

Du côté de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), dont les 35 000 membres

demeurent sans convention collective, on espère que ce remaniement sera le bon. Le président, Sylvain Mallette, demande lui aussi le retrait du projet de loi 86. Mais les ardeurs des opposants à la réforme des commissions scolaires pourraient être refroidies par la déclaration du premier ministre, jeudi matin à Québec.

Le ministre Pierre Moreau «poursuivra le travail amorcé par son prédécesseur dans le but de redonner plus de pouvoirs à l'école, aux parents et aux enseignants, afin que nos enfants réussissent encore mieux», a-t-il notamment déclaré.

Au niveau de l'enseignement supérieur, la nouvelle est également accueillie avec prudence.

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) salue le changement de chaise au ministère de l'Éducation, mais somme le nouveau ministre de s'engager à maintenir le réseau collégial. Le ministre Moreau avait ouvertement remis en question la pertinence des cégeps dans le cadre du premier débat à la chefferie du Parti libéral du Québec, en 2013. «Les étudiants collégiaux sont inquiets de ces déclarations passées. Nous lui demandons simplement de recadrer sa pensée dès aujourd'hui», affirme Antoine Côté, président de la FECQ.

De son côté, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), qui regrouperait près de 70 000 membres dans les cégeps et les universités du Québec, n'a pas offert de commentaire.

Victime d'un malaise, M. Moreau n'a pas été en mesure de répondre aux questions des journalistes jeudi. Son état de santé ne poserait aucune inquiétude.

Le Devoir

## ACTUALITÉS

## Problème d'eau contaminée à l'hôpital Sainte-Justine

JESSICA NADEAU

De mystérieuses particules noires contaminent l'eau de l'hôpital Sainte-Justine, obligeant la direction à mettre en branle les mesures d'urgence et à interdire la consommation d'eau potable depuis quatre jours. Et on ne connaît toujours pas la source ni la composition de ces particules.

«On voit dans le verre [d'eau], il y a de petites particules qui vont tomber dans le fond, mais l'eau n'est pas brune, noire ou orange, elle est complètement claire», précise la porte-parole de l'hôpital, Mélanie Dallaire.

Quatre jours après la découverte de ces particules dans un lavabo, l'hôpital ne savait toujours pas ce que c'était. «On ne sait pas ce que c'est [la particule], c'est ce que l'on cherche. C'est pour ça qu'on maintient les mesures d'urgence, parce qu'on veut être certain que ce n'est pas dangereux.»

Des analyses sont pourtant en cours depuis lundi, explique M<sup>me</sup> Dallaire. Et celles-ci ont démontré que l'eau n'était pas impropre à la consommation. «On a procédé à des analyses pour s'assurer qu'il n'y avait aucun produit physicochimique comme des métaux lourds et des produits organiques dans l'eau. Les résultats étaient négatifs, c'est pour ça qu'on dit que l'eau n'est pas dangereuse.»

L'autre partie du problème, c'est que l'hôpital n'est pas non plus en mesure de cerner l'origine de ces particules. «Le mystère, c'est que ni [le collègue] Brébeuf, qui est juste en face, ni le HEC, ni le pavillon Decelles, qui est relié à l'hôpital par un sous-terrain, ne sont affectés par la situation. On ne sait pas d'où ça vient, c'est pour ça qu'on continue les recherches.»

Malgré tout ce flou, l'hôpital espère être en mesure de lever l'interdiction «d'ici 24 à 48 heures», affirme la porte-parole.

D'ici là, des cruches d'eau sont disposées un peu partout dans les couloirs pour l'usage des patients et du personnel. Les interphones diffusent des avertissements de ne pas consommer l'eau toutes les 30 minutes. Des affiches ont également été installées sur les fontaines, éviers et machines à café de tout l'établissement.

Dans la cuisine, on a installé des filtres sur les robinets. Même chose pour les baignoires des personnes jugées à risque, telles que les personnes immunosupprimées et aux soins intensifs. Les blocs opératoires et la néonatalogie ne sont pas affectés puisqu'ils utilisent déjà de l'eau stérilisée.

### Digne du «tiers-monde»

«C'est complètement aberrant, je n'ai jamais vu ça, dénonce une source qui travaille à l'hôpital depuis plus de dix ans. C'est une situation digne du tiers-monde.»

Au cabinet du ministre de la Santé, Gaétan Barrette, on ne s'inquiète pas outre mesure de cette situation, rappelant que malgré les nombreux avis dispersés partout à travers l'établissement, «l'eau est potable».

«Des tests et des analyses se poursuivent en collaboration avec plusieurs centres d'expertise pour identifier la nature exacte et l'origine des particules», répond l'attachée de presse du ministre, Joanne Beauvais, dans un courriel acheminé au *Devoir* en soirée jeudi.

«Rien n'indique que la situation ait un lien quelconque avec le chantier de construction des nouveaux espaces de l'hôpital», ajoute-t-elle.

Le Devoir



FELIPE DANA ASSOCIATED PRESS

Le virus semble associé à des malformations congénitales telles que la microcéphalie chez les enfants nés de femmes ayant été infectées.

### VIRUS ZIKA

## L'OMS prévoit jusqu'à 4 millions d'infections

Ottawa a tenté d'apaiser les craintes après la confirmation de trois cas au Canada

PAULINE GRAVEL

Alors que le virus Zika se propage de «manière explosive» sur le continent américain, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) prédit de trois à quatre millions d'infections à travers les Amériques au cours de la prochaine année. L'institution réunira le lundi 1<sup>er</sup> février un comité d'experts afin de déterminer si l'épidémie actuelle constitue une «situation d'urgence internationale pour la santé», étant donné que le virus semble être associé à des complications neurologiques, comme le syndrome de Guillain-Barré, ainsi qu'à des malformations congénitales telles que la microcéphalie chez les enfants nés de femmes ayant été infectées durant leur grossesse.

La directrice générale de l'OMS, Margaret Chan, fait toutefois remarquer que «même si rien ne prouve encore définitivement que le virus soit responsable des malformations congénitales et des problèmes neurologiques rapportés, le niveau d'inquiétude est très élevé».

La ministre fédérale de la Santé, Jane Philpott, a d'ailleurs tenté jeudi d'apaiser les craintes entourant la propagation du virus Zika après que

trois cas eurent été confirmés au Canada.

Dans les prochains jours, la Société canadienne du sang refusera les dons de sang de la part des personnes s'étant rendues dans les pays où le virus Zika est désormais présent. Elle précisera sous peu les pays qui seront frappés de cette interdiction. Pour sa part, l'Agence de la santé publique du Canada conseille aux femmes enceintes et à celles souhaitant le devenir de reporter leurs voyages dans les pays où sévit actuellement le virus.

Le virus Zika est actuellement présent dans 21 des 55 pays du continent américain. Mais comme il est transmis par piqûres de moustique du genre *Aedes aegypti*, lequel est présent dans tous les pays d'Amérique, à l'exception du Canada et du Chili, l'OMS croit qu'il risque de se propager à l'ensemble de ces pays. Même s'il est clair que le virus se transmet essentiellement par la piqûre d'un moustique infecté, les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont émis l'hypothèse d'une transmission du virus par contacts sexuels, étant donné que la conjointe d'un biologiste amé-

ricain ayant été piqué et infecté au Sénégal a développé les mêmes symptômes que son mari alors qu'elle était demeurée au Colorado. De plus, le virus a été détecté dans le sperme d'un résident de Tahiti deux mois après l'apparition des symptômes de l'infection, et même après que le virus Zika eut totalement disparu de son sang.

### Conditions favorables

L'émergence de cette épidémie de Zika en Amérique du Sud s'explique en partie par les conditions climatiques favorables à la prolifération des moustiques qui transmettent le virus, avance Eric Frost, professeur au Département de microbiologie et d'inféctiologie de l'Université de Sherbrooke. Le phénomène El Niño, qui sévit cette année, y participe probablement, a souligné pour sa part la D<sup>re</sup> Chan de l'OMS. «La meilleure façon de freiner l'épidémie de Zika serait d'éliminer les insectes, ces vecteurs du virus», avance M. Frost avant de rappeler que la Floride met régulièrement sur pied des campagnes visant à éliminer les eaux stagnantes dans les Keys et qu'elle a ainsi réussi à diminuer considérablement les infections transmises par les in-

sectes, comme la dengue.

Eric Frost ne prévoit pas que l'infection au virus Zika devienne aussi prévalente et aussi répandue que le paludisme, qui est endémique — c'est-à-dire présent en permanence — dans la plupart des pays tropicaux. «Le virus Zika est très similaire et est un très proche parent du virus de la dengue, qui, après de nombreuses années, sévit par vagues, demeure très localisé et n'est pas aussi prévalent que le paludisme», souligne le spécialiste.

«De plus, les personnes atteintes de la dengue réussissent à contrôler et à éliminer le virus de la dengue beaucoup plus rapidement que celles ayant contracté la malaria [paludisme], qui demeurent infectées et infectieuses — c'est-à-dire qu'elles peuvent transmettre aux insectes qui les piquent le parasite responsable de la maladie — pendant très longtemps. Pour cette raison, la dengue s'est moins répandue que la malaria, et on peut présumer que le virus Zika se propagera ainsi moins que la malaria», fait remarquer M. Frost.

Avec La Presse canadienne et l'Agence France-Presses  
Le Devoir

### PARADIS FISCAUX

## Des révélations contredisent Péladeau

Près de la moitié des compagnies ou succursales liées à Québecor auraient été créées pendant la présidence de l'actuel chef du PQ

MARIE-MICHÈLE SIOUI

Des 21 compagnies et succursales qui sont clairement liées à l'empire Québecor dans une dizaine de pays considérés comme des paradis fiscaux, environ la moitié ont été créées pendant que le chef du Parti québécois (PQ), Pierre Karl Péladeau, était président de Québecor, a révélé jeudi l'émission *Enquête* de Radio-Canada.

En pleine course à la chefferie du PQ, M. Péladeau avait pourtant assuré que sous sa direction, Québecor n'avait «jamais eu de filiales dans les paradis fiscaux».

Pouvait-il simplement l'ignorer? *Enquête* a posé la question à la fiscaliste et auteure Brigitte Alepin. «Ce n'est pas lui qui faisait toutes les planifications, mais en tant que président d'une organisation, le portrait global de l'organisation, il faut qu'il soit capable de l'endosser», a-t-elle répondu.

### Évitement fiscal

Le lien qui unit Québecor et ces 21 compagnies et succursales — qui se trouvent à la Barbade, dans les îles Vierges britanniques, en Irlande, au Luxembourg, au Panama et en Suisse — ne permet cependant pas de conclure que l'entreprise de M. Péladeau s'est livrée à de l'évasion fiscale.

«On semble plutôt avoir fait à ce qu'on appelle de l'évite-

ment fiscal», a commenté la journaliste Madeleine Roy dans son reportage. *Enquête* a mandaté trois expertes de la fiscalité afin qu'elles analysent les états financiers de Québecor. L'une d'elles a expliqué le stratagème auquel Québecor World a pu se livrer en utilisant deux compagnies enregistrées à la Barbade. «On va stationner du revenu, et ce revenu-là est imposé à des faibles taux, sinon pas imposé du tout. Et ce qui est magique avec la Barbade, c'est qu'on peut rapatrier ce revenu-là au Canada libre d'impôts», a donc affirmé Brigitte Alepin.

Quand même, on ne peut pas prouver «directement» que Québecor World a utilisé des compagnies et succursales établies dans des paradis fiscaux dans le but de faire de l'évitement fiscal. «C'est à cause de la loi du Canada et du Québec, qui n'oblige pas les compagnies à rendre publiques les informations sur leur structure [d'affaires] et sur la circulation de leurs revenus», a justifié Allison Christians, professeure en droit fiscal à l'Université McGill.

Brigitte Alepin a aussi étudié, pour le compte d'*Enquête*, les états financiers consolidés de Québecor pour la période pendant laquelle Pierre Karl Péladeau en était président. Elle a conclu qu'entre 1999 et 2012, l'entreprise a payé des impôts équivalant à 12% des 3 milliards de dollars de béné-

fices nets qu'elle a engrangés.

Pendant la même période, ce pourcentage s'est élevé à 22% pour l'ensemble des entreprises canadiennes.

Questionné à ce sujet jeudi, le chef péquiste a répondu aux journalistes qu'ils «dev[raient] [s']adresser à Québecor pour avoir les explications». Pierre Karl Péladeau a aussi écarté la possibilité de quitter son poste avant la fin de son mandat. «Je les rassure, je vais le compléter», a-t-il affirmé.

La réponse de Québecor est venue en soirée. «Québecor a payé, pour la période 1999 à 2012, des impôts exigibles requis au Canada, au Québec, dans les autres provinces et partout dans le monde pour un montant total de 774M\$ (24% de son bénéfice net avant impôt)», a écrit l'entreprise dans un communiqué. «De plus, Québecor a enregistré un montant de 447M\$ (14% de son bénéfice net avant impôt) en impôt reporté. C'est donc dire, comme le démontre la note sur le taux d'impôt apparaissant aux états financiers annuels de Québecor, que Québecor a eu un taux effectif d'impôt de 38% pour la période 1999 à 2012.»

Dans son reportage, Radio-Canada a présenté une sorte de bilan du passage de M. Péladeau au sein des entreprises que lui a léguées son père. Du jeune homme d'affaires carburant au pouvoir au politicien indépen-

dantiste qu'il est devenu, Pierre Karl Péladeau ne semble avoir laissé personne indifférent.

Sous sa présidence, entre 1999 et 2012, le nombre d'employés de Québecor est passé de 60 000 à 15 000, tandis que le chiffre d'affaires de l'entreprise a vacillé, passant de 8 milliards de dollars à 12, puis à 3,6 milliards.

*Enquête* s'est aussi livrée à un exercice de comparaison afin d'observer de quelle manière les investissements dans Québecor ont fluctué au fil des ans. Selon ses calculs, menés de pair avec l'ex-directeur de l'école de comptabilité de l'Université Laval, Maurice Gosselin, 1000\$ investis dans Québecor en 1999 auraient permis de mettre la main sur un total de 1796\$ en 2014. En comparaison, le même montant investi chez Transcontinental, Telus, BCE ou Rogers aurait fluctué afin d'atteindre 2381\$, 2668\$, 2987\$ et 4027\$ respectivement.

L'un des seuls ex-collègues de M. Péladeau à avoir accepté de participer au reportage, Luc Lavoie, a remis en doute la valeur de l'exercice. «Vos comparatifs sont absurdes. Je vous le dis en tout respect», a déclaré l'ex-vice-président directeur de Québecor, qui a suggéré des comparaisons avec des entreprises comme Tembec, Cascades ou Canwest, par exemple.

Le Devoir

## Les coupes affectent les services

Les efforts budgétaires réclamés dans l'est de Montréal ne sont pas sans conséquence, affirme le syndicat

JESSICA NADEAU

Les syndicats de la FSSS-CSN estiment qu'en dépit des beaux discours, les efforts des établissements de santé de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, qui doivent récupérer 7,4 millions d'ici la fin du mois de mars, affectent réellement les services à la population.

«Lorsqu'on nous dit que les restrictions budgétaires ne touchent pas les services directs à la population, pour nous, ce discours-là ne tient pas la route, s'indigne Guy Laurion, vice-président de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN). C'est clair que ça a des effets directs et, à un moment donné, il va falloir être honnête avec la population, dire quelles sont les coupes de services, et la population pourra prendre des décisions en toute connaissance de cause.»

Ce dernier réagissait à l'article du *Devoir* qui révélait, jeudi, que le centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Est-de-l'Île-de-Montréal était dans une situation financière «alarmante», selon une note de service interne envoyée aux gestionnaires des sept établissements. Le p.-d.g. du CIUSSS, Yvan Gendron, invitait ses cadres à faire preuve de «talent créatif» pour arriver à l'équilibre budgétaire d'ici deux mois, précisant que d'ici là, le fonds d'exploitation devait être «limité à l'essentiel».

En entrevue au *Devoir*, celui-ci tentait de se faire rassurant, répétant que les services à la population n'avaient pas été touchés. Mais ce sont des paroles en l'air, réplique Guy Laurion, qui rappelle que les syndicats ont manifesté à maintes reprises ces derniers mois pour dénoncer l'impact des compressions, notamment à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et à l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, qui font tous deux partie du CIUSSS. On parlait notamment de fermeture d'unités de soins et de services des loisirs, de pertes d'emplois au service d'hygiène et de salubrité, et de certains postes de techniciens et de professionnels qui «augmentent les délais» chez les usagers.

«On n'est pas les seuls à le dire, même le protecteur du citoyen et le vérificateur général l'ont dit: on ne peut plus couper davantage sans toucher aux services à la population. On est rendu à l'os, il n'y a plus rien à couper.»

Le Devoir

## L'accès des Canadiens aux soins de santé demeure sous la moyenne

Une enquête internationale effectuée auprès de médecins de soins primaires donne à penser que l'accès des patients canadiens aux soins primaires pendant et après les heures de travail s'améliore. Le Canada demeure malgré tout sous la moyenne pour 19 des 28 indicateurs de soins étudiés dans l'enquête du Fonds du Commonwealth. Le rapport sur les politiques de santé auprès des médecins de soins primaires, publié jeudi par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), a sondé des médecins de soins primaires de 10 pays. Ainsi, 70% des médecins de soins primaires canadiens ont dit que, souvent, leurs patients attendaient longtemps avant de voir un spécialiste. Cette proportion est la plus élevée parmi tous les pays sondés.

La Presse canadienne

## ACTUALITÉS

## Un Oscar pour les César

CHRISTIAN RIOUX

à Paris



**P**auvre Charlotte Rampling. Au faite d'une carrière tout en délicatesse, avait-elle vraiment besoin de cela? L'actrice franco-britannique en compétition aux Oscar pour le film *45 ans* s'est retrouvée la semaine dernière au cœur d'une polémique délétaire.

Interviewée sur Europe 1, elle a osé s'opposer au boycottage lancé par des cinéastes américains qui s'insurgent contre l'absence de Noirs dans la sélection de l'Académie. Le réalisateur Spike Lee est même allé jusqu'à réclamer la mise en place de quotas raciaux dans l'attribution des Oscar. Oubliant que ses propos franchiraient aussitôt l'Atlantique, Charlotte Rampling a répliqué que cet appel exprimait une forme de « racisme anti-blanc ». Et la comédienne de conclure que « peut-être que les acteurs noirs ne méritaient pas d'être dans la dernière ligne droite » cette année.

Le scénario est éculé. On ose affirmer que, dans des domaines artistiques comme le cinéma et la littérature, l'unique critère devrait être la qualité intrinsèque des œuvres, et l'on vous traite aussitôt de raciste. Car aujourd'hui, rien n'échappe au slogan totalitaire qui proclame que « tout est politique ». Voilà donc que l'on fait jouer, malgré elle, l'égérie des Visconti, Oshima, Allen, Lumet et Ozon dans un navet sur la dernière guerre. Comme notre chère Denise Filiatrault, ostracisée pour avoir maquillé en noir un acteur blanc, la grande dame du cinéma français a répliqué par la seule réponse qui vaille: ce silence qui « a le poids des larmes », disait Aragone.

C'est ce même silence gêné qu'avait opposé le Festival d'Angoulême à ceux qui l'accusaient de n'avoir inclus aucune femme dans la liste des candidats de son Grand Prix de la bande dessinée. Les organisateurs supprimèrent tout simplement la liste. Comprenez-nous bien, il se pourrait, et c'est même probable, qu'en ne sélectionnant aucune femme sur une liste de 30 noms, le jury d'Angoulême se soit fourvoyé. Mais s'il a péché, c'est en méprisant un talent (celui de Claire Bretecher par exemple), peu importe son sexe, et non pas faute de respecter une illusoire parité.

Il faudrait donc dorénavant saupoudrer les prix cinématographiques et littéraires de la même manière que Justin Trudeau compose ses gouvernements. Deux prix pour les Noirs, un pour les sikhs, trois pour les homosexuels et quatre pour les obèses. Où s'arrêtera-t-on? Même la France n'est plus à l'abri de cette monstrueuse dictature de la diversité qui a depuis longtemps submergé l'Amérique. Je dis dictature parce que, dans certains milieux, on frise aujourd'hui le délire. Pour ne pas offenser les mi-

norités, dans certaines universités, on suggère aux étudiants de ne pas se déguiser en Indiens les soirs d'Halloween. À l'université d'Ottawa, on a suspendu un cours de yoga de peur qu'il ne représente une forme d'« appropriation culturelle » (« cultural appropriation ») de la culture hindoue. À partir de quand la lutte pour l'égalité des droits sombre-t-elle dans la revanche identitaire... et le ridicule?

Bizarrement, une cérémonie comme celle des César fait beaucoup mieux que celle des Oscar. Et cela, sans jamais invoquer aucune forme de discrimination positive ou de communautarisme, deux expressions honnies en France. Qu'on en juge.

L'excellent premier long métrage de la Franco-Turque Deniz Gamze Ergüven, *Mustang*, obtient huit nominations. Incidemment, c'est ce film sur la condition des femmes, entièrement tourné en Turquie, qui représentera la France aux Oscar. *Fatima* (sur la condition d'une femme de ménage immi-

grée) et *Dheepan* (sur des réfugiés sri-lankais) obtiennent plusieurs nominations. Parmi les meilleurs acteurs, on trouve Soria Zeroual (*Fatima*), Antonythasan Jesuthasan (*Dheepan*) et Loubna Abida (*Much Loved*). Trois réalisatrices et quatre réalisateurs sont en lice pour le meilleur film et la meilleure réalisation. L'an dernier, c'est *Timbuktu*, du Franco-Mauritanien Abderrahmane Sissako, qui avait remporté le prix du meilleur film.

Nous voici donc devant les deux paradoxes suivants. D'abord, celui d'une industrie cinématographique américaine néolibérale et mondialisée à souhait qui, comme nous l'avait annoncé Tocqueville, ne cesse de produire toujours un peu plus de « même », de « pareil » et d'uniformité culturelle. D'autre part, celui d'une industrie cinématographique nationale franco-française, largement subventionnée par l'État, dont le « protectionnisme » est régulièrement dénoncé par l'Europe libérale, mais qui produit, surprise, des films d'une étonnante diversité culturelle.

Cet écart entre les Oscar et les César illustre un choc de civilisations entre une société fondée sur le communautarisme et une autre fondée sur un idéal méritocratique républicain, même s'il est souvent écorché. C'est ce parti pris d'universalisme républicain, à l'origine de la Déclaration des droits de l'homme, qu'exprimait Charlotte Rampling. Et si l'égalité républicaine, avec son ignorance des races, des origines et des sexes, était la meilleure voie d'une diversité qui ne fut pas factice? À Spike Lee, Omar Sy répondait fièrement cette semaine en couverture de *Télérama*: « *À Hollywood, je suis un Français, pas un Noir.* »

crioux@ledevoir.com



Steven Fletcher a raconté les souffrances qu'il a endurées à la suite d'un accident de voiture.

## AIDE MÉDICALE À MOURIR

## L'ex-député conservateur Steven Fletcher livre un vibrant plaidoyer

L'ancien ministre demande aux opposants de ne pas imposer leur point de vue aux Canadiens qui souffrent

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

**L'**ancien député et ministre conservateur Steven Fletcher a livré un vibrant plaidoyer pro-choix devant le comité parlementaire mixte sur l'aide médicale à mourir. Il a imploré les groupes représentant des personnes handicapées opposées à cette aide de ne pas imposer leur point de vue aux autres.

« Je demande aux personnes handicapées qui ont des réserves envers ceci de se montrer plus empathiques envers ceux qui souffrent. Quand des gens souffrent et se laissent mourir de faim dans des résidences pour personnes âgées, dans un hôpital ou à la maison, les forcer à vivre cette souffrance dans la terreur ne rend pas ma vie à moi meilleure en tant que personne handicapée. Ça me rend juste triste. On doit reconnaître cela. Les gens souffrent. Et imposer nos opinions à quelqu'un d'autre n'est pas canadien. »

M. Fletcher sait de quoi il parle. Il a raconté comment, après avoir frappé un orignal avec sa voiture à l'âge de 23 ans, il s'est retrouvé à l'hôpital, maintenant en vie par des machines

pendant trois mois, conscient, mais incapable de bouger ou parler. Ce qu'il appelle « de la torture bien intentionnée ».

« J'étais incapable de bouger du cou jusqu'aux pieds. Incapable de sentir le toucher, incapable de sentir le plaisir ou la douleur. Aucun contrôle sur mes fonctions corporelles. J'allais avoir besoin d'aide 24 heures par jour, sept jours par semaine pour le restant de mes jours. »

Dès qu'il a été capable de parler, il a mandaté son avocat d'écrire qu'on ne lui fasse plus jamais subir cela. C'était il y a 20 ans, un peu après le jugement Rodriguez de la Cour suprême ayant maintenu l'interdiction au suicide assisté, et bien avant celui de février dernier par lequel la Cour a changé d'avis. Son avocat l'a averti qu'une telle demande était probablement illégale.

Le témoignage de M. Fletcher était en quelque sorte dirigé vers le Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD), qui comparaisait en même temps que lui. Le CCD s'est opposé à l'aide médicale à mourir au nom de la protection des plus vulnérables. Maintenant que cette aide est inéluctable, le CCD exige des garde-fous importants, notam-

ment que toutes les demandes soient tranchées non pas par un médecin, mais par un comité indépendant dirigé par un juge.

M. Fletcher n'aime pas cette idée. « Un accès retardé est un accès refusé. » Cette exigence irrite aussi le groupe Mourir dans la dignité. Sa représentante, Linda Jarret, est aussi venue expliquer comment elle désire avoir l'option de mettre fin à ses jours lorsque sa sclérose lui rendra la vie trop difficile. « Nos maladies et nos handicaps nous ont déjà rendu la vie difficile. N'ajoutez pas à notre fardeau en compromettant nos choix et notre autonomie », a-t-elle lancé.

Lorsqu'il était encore au Parlement (M. Fletcher a été défait en octobre), il a présenté en vain deux projets de loi pour légaliser l'aide médicale à mourir. Son message aux parlementaires jeudi soir était simple: faites-en le moins possible. À son avis, Ottawa pourrait même ne pas adopter de loi du tout et s'en remettre aux critères établis dans la décision de la Cour. Il estime que tout le reste relève de la compétence des provinces.

Le Devoir

## SÉNAT

## Un ministre rendra des comptes une fois par semaine

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

**F**aute d'avoir un représentant du gouvernement à la Chambre haute, les sénateurs pourront bientôt à tout le moins interroger un ministre libéral par semaine. Le ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, sera le premier à se prêter à l'exercice. Il répondra aux questions des sénateurs, en comité plénier, jeudi prochain.

Justin Trudeau ayant expulsé tous les sénateurs libéraux de son caucus il y a deux ans, le gouvernement libéral ne compte présentement pas de leader à la Chambre haute. Le premier ministre s'est engagé à en nommer un parmi les cinq premiers sénateurs qu'il nommera au Sénat d'ici quelques semaines. Le Sénat tient normalement, comme la Chambre des communes, une période des questions par jour. À l'heure actuelle, la pratique est abandonnée, faute de sénateur gouvernemental à qui demander des comptes.

Si la comparution hebdomadaire d'un ministre est appréciée par les sénateurs, le leader du gouvernement aux Communes, Dominic LeBlanc, n'exclut pas de prolonger la pratique même lorsqu'il comptera un homologue au Sénat.

## Comité consultatif

Et d'ici là, qu'advient-il de la période des questions quotidienne au Sénat? Si les sénateurs « veulent ajuster leurs règles en conséquence, ils pourront le faire. [...] Ils feront ce qu'ils voudront. On n'est pas responsable de leurs règles », a indiqué M. LeBlanc.

Le gouvernement a nommé un comité consultatif, la semaine dernière, chargé de recommander des candidats sénateurs au premier ministre.

M. LeBlanc espère que les cinq premières nominations — dont une au Québec — se feront « d'ici fin février, début mars ».

Le Devoir

## Les libéraux abrogent deux lois sur les syndicats

Ottawa — Le gouvernement de Justin Trudeau a décidé d'abroger deux lois touchant les syndicats, qui avaient été adoptées par les conservateurs. La loi C-377 aurait obligé les syndicats à ouvrir leurs livres comptables. Quant à C-525, elle changeait les méthodes d'accréditation syndicale en imposant un vote secret. La ministre de l'Emploi, MaryAnn Mihychuk, a soutenu jeudi que l'annulation de ces deux lois amènera « de l'équilibre et de l'équité ».

La Presse canadienne



**GEORGES LAOUN OPTICIEN**



une exclusivité Georges Laoun Opticien

# 50%

du 2 au 31 janvier 2016



[www.georgeslaoun.com](http://www.georgeslaoun.com)

4012, rue Saint-Denis T. (514) 844-1919  
1396, rue Sherbrooke Ouest T. (514) 985-0015

\*détails en magasin

**CHÂTEAU RAMEZAY**  
MUSÉE ET SITE HISTORIQUE DE MONTRÉAL  
VIEUX-MONTRÉAL

CET HIVER, LE CHÂTEAU FAIT PLACE  
À L'HISTOIRE DES FEMMES!

La petite et la grande histoire des  
femmes qui ont bâti Montréal

Conférence de  
Francine  
Descarries

Le 1<sup>er</sup> février à 13h30

Membre ami : gratuit | Non membre : 5 \$

Programmation complète sur [chateauramezay.qc.ca](http://chateauramezay.qc.ca)

## ÉCONOMIE

## CROISSANCE

## 2016 s'annonce plus sombre pour l'économie canadienne

La chute des prix du pétrole et des matières premières force la révision à la baisse des prévisions

GÉRARD BÉRUBÉ

La croissance de l'économie canadienne pourrait être encore plus faible cette année qu'en 2015. Les prévisionnistes multiplient les révisions à la baisse, la chute continue des cours pétroliers venant tout embrouiller.

Jeudi, Marchés mondiaux CIBC abaissait ses prévisions 2016 pour la deuxième fois en un mois. Elle estime que la progression du PIB canadien ne sera que de 1,3% cette année. Le mois dernier, elle misait sur une croissance de 1,7%.

L'économiste en chef de la

CIBC, Avery Shenfeld, invite à ne pas sombrer dans «une surdose de pessimisme». Mais la chute persistante des prix des matières premières, pétrole en tête, force une révision en chaîne des scénarios. «Il est inhabituel pour nous de réévaluer les perspectives d'une année complète à peine un mois après les avoir publiées, mais d'un autre côté, nous traversons une période inhabituelle», a souligné l'économiste. «Même si le PIB du pays est moins lourdement exposé au secteur des ressources naturelles qu'il ne l'était il y a un an, nous n'en sommes qu'aux premières étapes des effets négatifs de débordement

dans les autres secteurs.»

## Budget fédéral

La semaine dernière, dans une étude spéciale, les économistes de la Financière Banque Nationale (FBN) ont donné le ton. «Croyez-le ou non, en termes de croissance économique, 2016 pourrait finir par être pire que 2015, qui était déjà le plus mauvais millésime en six ans», ont signé Krishen Rangasamy et Warren Lovely. «Une nouvelle révision à la baisse de nos prévisions pour 2016 situe la croissance nationale à 0,9% à peine [contre 1,6% prévu précédemment et 1,2% estimé pour

2015] [...] Et même cette prévision pourrait encore baisser, notamment si le cours du brut ne remonte pas vers notre objectif de fin d'année de 40\$US le baril.»

Le principal frein vient de l'investissement non résidentiel, qui risque de se contracter encore davantage. À moins d'une réaction budgétaire plus forte et plus rapide d'Ottawa, les économistes de la FBN entrevoient une baisse supérieure à 10% des investissements non résidentiels. «Notre prévision revue à la baisse tient compte d'un coup de pouce de la politique budgétaire de l'ordre de celui promis par le nou-

veau gouvernement fédéral [...] qui se traduirait par un déficit d'environ 25 milliards. Mais comme la politique budgétaire est la meilleure option disponible pour combattre les vulnérabilités économiques sous-jacentes, le Canada a besoin d'une réaction de politique budgétaire plus forte et rapide dans le prochain budget fédéral — et il en a les moyens», disent-ils.

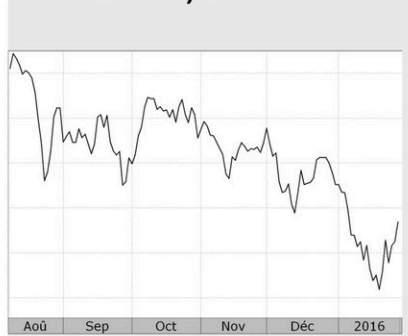
## Eaux troubles

Sur son site, la Chambre de commerce du Canada évoquait également, jeudi, une année 2016 en eaux troubles pour l'économie canadienne. «La compétitivité du Canada

sera durement mise à l'épreuve en 2016.» Dans son rapport *Scruter la boule de cristal: Le Canada dans un monde incertain*, il est ressorti que «les consommateurs canadiens sont parmi les plus endettés au monde et le marché immobilier est surévalué dans plusieurs régions [...] En même temps, nos forces économiques traditionnelles comme les ressources naturelles sont grandement affaiblies.» Et la Chambre d'insister sur son blogue: «L'économie canadienne doit réussir à augmenter ses exportations.»

Avec La Presse canadienne  
Le Devoir

## MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO  
S&P TSX12 591,93 ▲ +214,16  
+1,7%New York  
S&P 5001893,36 ▲ +10,41  
+0,6%

## NASDAQ

4506,68 ▲ +38,51  
+0,9%

## DOW JONES

16 069,64 ▲ +125,18  
+0,8%

## PÉTROLE

33,22

+0,92 \$US

+2,8%

## OR

1116,10

-0,20 \$US

-0,0%

## DOLLAR CANADIEN

71,18

+0,27 \$US

+0,4%

1\$US = 1,4048

65,07

-0,03 EURO

1 EURO = 1,5369

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
<b>LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO</b>					
S&P TSX	SPTT12591.93	214.16	1.73	295773	
S&P TX20	TX20	457.68	1.82	0.40	104187
S&P TX60	TX60	741.32	13.92	1.91	155508
S&P TX60 Cap.	TX6C	819.75	15.39	1.91	155508
Cons. de base	TTCS	486.90	5.81	1.21	4803
Cons. discrét.	TTCD	152.56	0.63	0.41	9776
Énergie	TTEN	156.69	7.87	5.29	101898
Finance	TTFS	228.84	5.49	2.46	31601
Aurifère	TTGD	136.89	-2.89	-2.07	42065
Santé	TTHT	104.34	-5.97	-5.41	5939
Tech. de l'info	TTTK	50.98	-0.01	-0.02	8611
Industrie	TTIN	157.15	3.17	2.06	37510
Matériaux	TTMT	157.61	-1.49	-0.94	64596
Immobilier	TTRE	263.88	3.73	1.43	6535
Télécoms	TTTS	132.28	1.05	0.80	5378
Sev. collect.	TTUT	217.79	5.77	2.72	9088
Métaux/minéraux	TTMN	255.52	1.44	0.57	22385

## TSX CROISSANCE

TSX Venture JX 492.43 2.56 0.52 50010

## ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Alim. Couche-Tard	ATD.B	60.01	-0.27	-0.45	746
Canadien-Tire	CTC.A	111.40	2.34	2.15	213
Cogeco	CCA	63.96	1.20	1.91	67
Corus	CJR.B	9.75	0.06	0.62	742
Groupe TVA	TVA.B	4.29	0.04	0.94	1
Jean Coutu	PJC.A	19.15	0.03	0.16	272
Loblav	L	64.99	0.31	0.48	727
Magna	MG	48.34	-1.08	-2.19	1280
Metro	MRU	34.68	1.37	3.40	1225
Quebecor	QBR.B	31.99	0.44	1.27	240
Rona	RON	11.73	0.32	2.80	235
Saputo	SAP	33.90	0.74	2.23	329
Shaw	SJR.B	24.00	0.39	1.65	992
Dollarama	DOL	73.30	0.95	1.31	288
Tim Hortons	THI	99.00	0.00	0.00	0
Transat A.T.	TRZ	7.24	-0.23	-3.08	38
Yellow Media	Y	15.58	0.12	0.78	25

## ÉNERGIE

Cameco	CCO	16.76	0.50	3.08	1149
Canadian Natural	CNQ	29.18	1.50	5.42	6382
Canadian Oil Sands	COS	9.17	0.38	4.32	4094
Enbridge	ENB	46.45	1.06	2.34	2885
EnCana	ECA	6.15	0.77	14.31	8155
Enerplus	ERF	4.42	0.42	10.50	1899
Pengrowth Energy	PGF	1.06	0.10	10.42	1840
Pétrolière Impériale	IMO	42.96	2.29	5.63	1012
Suncor Energy	SU	32.83	1.42	4.52	4371
Cenovus Energy	CVE	17.22	0.31	1.83	3343
TransCanada	TRP	48.57	1.26	2.66	1445
Valener	VNR	19.22	0.34	1.80	84

## FINANCIÈRES

B. CIBC	CM	90.22	2.54	2.90	1976
B. de Montréal	BMO	74.57	0.48	0.65	2684
B. Laurentienne	LB	47.30	0.70	1.50	242
B. Nationale	NA	38.86	1.29	3.43	3683
B. Royale	RY	71.05	2.42	3.53	4409
B. Scotia	BNS	56.40	2.10	3.87	3888
B. TD	TD	52.75	1.03	1.99	3802
Brookfield Asset	BAM.A	41.70	0.78	1.91	996
Cominar Real	CUF.UN	14.57	0.21	1.46	455
Corp. Fin. Power	PWF	31.61	0.59	1.90	718
Fin. Manuvie	MFC	19.13	0.63	3.41	3328
Fin. Sun Life	SLF	39.53	0.66	1.70	1197
Great-West Lifeco	GWG	34.49	0.71	2.10	322
Industrielle All.	IAG	41.14	0.44	1.08	113
Power Corporation	POW	29.32	0.54	1.88	668
IMX	X	40.00	0.33	0.83	72

## INDUSTRIELLES

Air Canada	AC	7.74	-0.08	-1.02	2301
Bombardier	BBD.B	0.89	-0.10	-10.10	26947
CAE	CAE	14.55	0.34	2.39	901
Canadien Pacifique	CP	169.14	6.57	4.04	611
Chemin de fer CN	CNR	74.17	2.43	3.39	1337
SNC-Lavalin	SNC	39.50	1.73	4.58	435
Transcontinental	TCLA	18.13	0.31	1.74	180
TransForce	TFI	20.79	-0.55	-2.58	259

## ENTREPRISES DE MATÉRIAUX

Agrim	AGU	122.07	1.63	1.35	431
Barrick Gold	ABX	13.56	-0.33	-2.38	6223
Goldcorp	G	15.56	-0.08	-0.51	2567
Kinross Gold	K	2.25	-0.11	-4.66	2450
Mines Agnico-Eagle	AEM	40.69	-0.13	-0.32	930
Potash	POT	21.72	0.28	1.31	3860
Teck Resources	TCK.B	4.99	0.09	1.84	3725

## SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	39.87	0.92	2.36	845
TransAlta	TA	4.73	0.25	5.58	2644

## TECHNOLOGIE

BlackBerry	BB	9.67	-0.05	-0.51	1913
CGI	GIB.A	59.84	2.12	3.67	872

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	55.72	0.72	1.31	1352
Manitoba Telecom	MBT	29.52	0.07	0.24	447
Rogers	RCL.B	47.29	-0.84	-1.75	1780
Telus	T	38.61	1.33	3.57	1800

## FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	31.55	-0.01	-0.03	67
iShares MSCI	XEM	23.34	0.27	1.17	9
iShares MSCI EMU	EZU	32.77	0.03	0.09	8276
iShares S&P 500	XSP	21.74	0.14	0.65	748
iShares S&P/TSX	XIC	19.98	0.34	1.73	448

## LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

EMERA INC	EMA.IR	36.70	1.60	4.56	28666
ENCAN CORP	ECA	6.15	0.77	14.31	8155
WHITECAP RESOURCES	WCP	7.62	0.53	7.48	6814
CANADIAN NATURAL	CNQ	29.18	1.50	5.42	6382
BARRICK GOLD CORP	ABX	13.56	-0.33	-2.38	6223
CRESCENT POINT	CPG	14.80	1.23	9.06	5959
ROYAL BANK OF	RY	71.05	2.42	3.53	4409
SUNCOR ENERGY INC	SU	32.83	1.42	4.52	4371
iShares S&P TSX	XEG	9.92	0.49	5.20	4120
CANADIAN OIL SANDS	COS	9.17	0.38	4.32	4094

## LES GAGNANTS EN %

MEG ENERGY CORP	MEG	5.76	0.89	18.28	2788
ENCAN CORP	ECA	6.15	0.77	14.31	8155
HB S&P TSX BULL	HEU	7.09	0.67	10.44	402
CRESCENT POINT	CPG	14.80	1.23	9.06	5959
VERESIN INC	VSN	8.11	0.67	9.01	1217
ARC RESOURCES LTD	ARX	18.53	1.53	9.00	1770
WHITECAP RESOURCES	WCP	7.62	0.53	7.48	6814
SCITI TRUST	SIN.UN	6.11	0.42	7.38	143
HB NYMEX NG BULL	HNU	12.86	0.84	6.99	2142
VERMILION ENERGY	VET	37.72	2.38	6.73	652

## LES PERDANTS EN %

CELESTICA INC	CLS	11.68	-2.18	-15.73	2576
HB S&P TSX BEAR	HED	20.52	-2.48	-10.78	197
HB NYMEX CL BEAR	HOD	23.16	-2.77	-10.68	3054
VALEANT	VRX	121.00	-12.19	-9.15	586
CONCORDIA HEALTH	CXR	36.68	-2.89	-7.30	714
HB NYMEX NG BEAR	HND	18.27	-1.32	-6.74	987
HORIZONS BETAPRO	HVU	48.16	-3.35	-6.50	488
RUSSELL METALS INC	RUS	15.02	-1.01	-6.30	555
PRETIUM RESOURCES	PVG	5.84	-0.38	-6.11	433
NEW FLYER	NFI	25.90	-1.28	-4.71	355

## LES GAGNANTS EN \$

CANADIAN PACIFIC	CP	169.14	6.57	4.04	611
CANADIAN IMPERIAL	CM	90.22	2.54	2.90	1976
CANADIAN NATIONAL	CNR	74.17	2.43	3.39	1337
ROYAL BANK OF	RY	71.05	2.42	3.53	4409
VERMILION ENERGY	VET	37.72	2.38	6.73	652
CANADIAN TIRE CORP	CTC.A	111.40	2.34	2.15	213
IMPERIAL OIL LTD	IMO	42.96	2.29	5.63	1012
CGI GROUP INC	GIB.A	59.84	2.12	3.67	872
BANK OF NOVA	BNS	56.40	2.10	3.87	3888
SNC-LAVALIN GROUP	S				

# ÉCONOMIE

## Le prix du pétrole remonte

Les rumeurs d'une entente possible pour réduire la production donnent espoir aux investisseurs, malgré le scepticisme des analystes

New York — Les cours du pétrole ont nettement monté jeudi, poursuivant leur hausse du début de semaine, dans l'idée d'un accord entre Moscou et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour baisser leur production, même si beaucoup d'observateurs restaient sceptiques.

Le cours du baril de « light sweet crude » (WTI) pour livraison en mars a pris 92¢ US à 33,22 \$US sur le New York Mercantile Exchange, après avoir gagné quelque 2 \$US lors des deux précédentes séances. Malgré un certain scepticisme des analystes: « Je pense que tout se résume à ces gros titres selon lesquels un accord se prépare entre la Russie et l'Arabie saoudite et pourrait les conduire à réduire de 5% leur production, a fait valoir Bart Melek, de TD Securities. Cela conduirait à un déficit de pétrole sur le marché au second semestre. »

Alors que le marché avait récemment chuté au plus bas depuis 2003 en raison de l'absence d'espoir quant à la surabondance actuelle, la Russie a annoncé jeudi, par la voix de son ministre de l'Énergie, être prête à discuter avec l'OPEP d'une possible baisse de production, évoquant explicitement ce chiffre de 5%. « Pour le moment, les ministres du pétrole de l'OPEP n'ont pas été en mesure de confirmer cette réunion, dont la tenue dépendra peut-être de la motivation saoudienne à changer d'attitude », a prévenu Tim Evans, de Citi, tout en estimant que Riyad pourrait s'adoucir en raison du pas en avant de la Russie.

Au-delà des spéculations sur l'attitude saoudienne, les analystes énuméraient surtout différents aspects actuels du marché qui laissent difficilement croire à une inflexion aussi marquée qu'une baisse de 5% de l'offre. « Le fait que la production augmente en Irak et en Iran risque de bloquer tout accord », a ainsi estimé M. Evans.

Aux États-Unis, troisième grand acteur du marché pétrolier avec l'OPEP et la Russie, la production donne également peu de signes de déclin, même si elle vient d'enregistrer son premier recul hebdomadaire depuis près de deux mois.

### Scepticisme

« Actuellement, les pays de l'OPEP tentent de convoquer une réunion en février avec la participation de pays membres de l'OPEP et de pays non membres, a déclaré le ministre russe de l'Énergie, Alexandre Novak, cité par les agences russes. De notre côté, nous avons confirmé notre éventuelle participation. » Selon le ministre, lors de précédentes rencontres, l'Arabie saoudite, chef de file de facto de l'OPEP, aurait proposé une baisse de production de 5% pour chacun des pays. Interrogé sur cette question et sur son actualité lors d'une éventuelle rencontre, il a répondu: « C'est justement le sujet qui sera discuté. »

Le Kremlin a cependant démenti l'existence d'un plan concret de baisse de production et les analystes restent très prudents au sujet d'un accord avec l'OPEP. Les experts du cabinet Capital Economics se sont dits « sceptiques de voir un résultat concret » étant donné la politique agressive menée par Riyad sur le marché pétrolier et la difficulté pour Moscou à remplir d'éventuelles promesses de baisse de production. « La Russie est en récession et compte un grand nombre de sociétés pétrolières en concurrence qui cherchent à vendre le plus de pétrole possible presque à n'importe quel prix », ont-ils prévenu.

Les analystes de Schneider Electric ont par ailleurs indiqué que « des obstacles diplomatiques et stratégiques majeurs, [...] notamment les différences de vue entre la Russie et l'Arabie saoudite au sujet du gouvernement syrien et son obstination à défendre ses parts de marché. »

Mais la facture ne cesse de monter pour Moscou, dont la moitié des rentrées budgétaires vient du pétrole et du gaz et qui subit en plus les sanctions occidentales dues à la crise ukrainienne. Sa monnaie est tombée la semaine dernière au plus bas niveau de son histoire devant le dollar et 2016 s'annonce comme une deuxième année de suite de récession et de baisse du niveau de vie des Russes. Le gouvernement russe s'est dit prêt jeudi à dépenser 9 milliards d'euros pour son plan de lutte contre la crise devant soutenir l'activité économique, sans expliquer où il comptait les trouver.

Agence France-Presse

## L'Europe s'attaque à l'évitement fiscal

Bruxelles donne deux directives pour que les multinationales paient « leur juste part d'impôts »

CÉLINE LE PRIoux  
à Bruxelles

La Commission européenne a déclaré jeudi la guerre à l'optimisation fiscale des multinationales, de plus en plus sous pression, comme le montrent les déboires de Google, en Grande-Bretagne et en Italie notamment.

« Les jours sont comptés pour les entreprises qui réduisent abusivement leurs impôts sur le dos des autres », a prévenu le Commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici, présentant son plan de combat à Bruxelles. Cette mise en garde survient au moment où Google est dans le viseur du fisc de plusieurs pays européens. Rome réclame ainsi au géant de l'Internet américain plus de 200 millions d'euros d'arriérés d'impôts. Mercredi, le ministre français des Finances, Michel Sapin, avait estimé qu'un accord de Google avec la France sur ses arriérés d'impôts était « aussi une nécessité ».

Quant au redressement fiscal « dérisoire » de Google au Royaume-Uni, conclu vendredi dernier, il suscite de plus en plus de critiques. Jeudi, la collègue danoise du Français Moscovici, Margrethe Vestager, commissaire européenne à la concurrence, s'est dit prête à étudier cet accord, pour évaluer si une enquête est nécessaire. « Toutes les compagnies doivent payer leur juste part d'impôts où elles réalisent leurs bénéfices », a de son côté martelé M. Mos-

covici, refusant de commenter l'accord britannique avec Google.

Le projet, composé notamment de deux directives, qu'il a présenté jeudi s'inscrit dans la foulée d'un plan concocté par l'OCDE, organisation regroupant une trentaine de pays développés. Baptisé BEPS [Base Erosion and Profit Shifting, terme anglais désignant l'optimisation fiscale], ce plan préconise notamment l'échange de renseignements entre administrations fiscales offrant une vision complète et unifiée des indicateurs clés de l'activité dans les différents pays des multinationales. Ces dernières seront obligées de détailler leurs résultats et leur charge fiscale pays par pays.

Dans une des deux directives de son plan, M. Moscovici reprend quasiment mot pour mot les mesures préconisées par l'OCDE. Mais il souhaiterait aller plus loin et rendre ces renseignements publics. Il a promis de revenir au printemps avec une proposition concrète.

Avec la seconde directive, la Commission veut empêcher le recours abusif aux dispositifs « défiscalisants » (prêts intragroupes, déduction d'intérêts, etc.), car nombre de multinationales exploitent les divergences entre législations nationales et les subtilités de la comptabilité pour être taxées le moins possible.

M. Moscovici a dit « compter sur le soutien du Parlement européen et le soutien des États membres » pour l'adoption rapide de ces mesures. Les questions fiscales requièrent l'unanimité

des 28 États membres, ce qui rend toujours plus compliquée leur approbation. Selon le commissaire, les Pays-Bas, qui assurent au premier semestre la présidence de l'UE, partagent sa volonté d'avancer vite.

Ce plan s'inscrit dans la lutte contre l'opacité fiscale lancée par la Commission européenne après l'éclatement du scandale LuxLeaks en novembre 2014, qui avait profondément terni l'entrée en fonction de Jean-Claude Juncker en tant que nouveau président de la Commission. Il avait mis en lumière un système d'évasion fiscale à grande échelle des multinationales et particulièrement le rôle joué par certains États, comme le Luxembourg, à une époque où M. Juncker était à la fois premier ministre et ministre des Finances.

Les propositions de jeudi ont été globalement bien accueillies par les ONG, même si elles estiment qu'elles ne vont pas assez loin. L'eurodéputé français Alain Lamassoure (PPE, droite), qui préside la commission parlementaire sur les accords fiscaux entre États et multinationales, les a jugées « bienvenues ». Mais il a réclamé un second volet: « l'harmonisation de la définition du même bénéfice imposable au sein de l'UE », estimant que le « résultat ridicule du traitement fiscal de Google au Royaume-Uni était la meilleure illustration de cette nécessité ».

Agence France-Presse



La plupart des géants de la Silicon Valley, dont Google, Apple, Facebook et Amazon, sont régulièrement accusés de vouloir échapper à l'impôt en faisant voyager leurs revenus d'un pays à l'autre grâce à des montages complexes, au gré des taux d'imposition.

## Les géants de l'Internet règlent leurs litiges

VALENTIN BONTEMPS  
ANTONIO RODRIGUEZ  
à Paris

Google au Royaume-Uni, Apple en Italie... Plusieurs géants du numérique ont annoncé ces derniers mois des accords, parfois controversés, pour liquider leurs contentieux fiscaux avec des États européens. Une étape décisive, au moment où Bruxelles lance une offensive contre l'optimisation fiscale des multinationales.

La plupart des géants de la Silicon Valley, dont les firmes Google, Apple, Facebook et Amazon, souvent présentées sous l'acronyme GAFAM, sont régulièrement accusés de vouloir échapper à l'impôt en faisant voyager leurs revenus d'un pays à l'autre grâce à des montages complexes, au gré des taux d'imposition.

Google a annoncé vendredi qu'il allait payer 130 millions de livres d'arriérés d'impôts au Royaume-Uni. Fin décembre, c'est Apple qui avait accepté de faire un pas dans cette direction, en payant 318 millions d'euros en Italie pour mettre fin à un litige vieux de trois ans. En mai, le géant américain de la distribution Amazon avait pour sa part annoncé qu'il comptabiliserait ses ventes à partir de branches nationales au Royaume-Uni, en Allemagne, en Espagne, en Italie et à terme en France, et non plus à partir du Luxembourg, comme il le fai-

sait jusqu'à présent.

Car la pression s'accroît. Ces dernières années, les procédures fiscales contre les GAFAM se sont ainsi multipliées. En France, Google fait l'objet d'une procédure de redressement fiscal, portant selon la presse sur près de 500 millions d'euros. En Italie, ce sont 200 millions d'euros qui sont demandés au géant californien, selon une source judiciaire.

« Jusqu'à présent, il ne se passait rien, les États étaient timorés. Mais c'est en train de changer », estime auprès de l'AFP Eric Vernier, chercheur à l'Institut français de relations internationales. Au niveau international, un processus s'est aussi enclenché, avec la mise en place d'un plan de lutte contre l'évasion fiscale des multinationales à l'initiative de l'OCDE et adopté en novembre par les chefs d'État et de gouvernement du G20: le BEPS (pour Base Erosion and Profit Shifting). Ce plan est censé empêcher les grandes multinationales de contourner l'impôt grâce à des stratégies comptables sophistiquées. Il prévoit par exemple d'obliger les entreprises à détailler leurs résultats et leurs charges pays par pays.

Pas pour autant... à ce stade. Les accords signés en Italie ou au Royaume-Uni sont en effet des compromis, et ne règlent pas toutes les questions. « Il s'agit de transactions, non de sanctions », insiste M. Vernier. « Même si les

sommes sont importantes, on est très loin de ce que les États espéraient pouvoir récupérer. »

Au Royaume-Uni, l'accord avec Google a ainsi essuyé de nombreuses critiques, y compris dans les rangs de la majorité. Interrogée sur la BBC, la commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, n'a pas exclu jeudi d'ouvrir une enquête, estimant que ce type de transactions pouvait être injuste et illégal. « L'administration britannique a agi en fonction du droit applicable et n'aurait probablement pas pu aller plus loin », estime pour sa part la fiscaliste française Laurence Mazevet.

L'issue des négociations reste incertaine en ce qui concerne les contentieux passés. Mais l'évolution des règles internationales devrait pousser les géants du Net à limiter, pour l'avenir, leurs stratégies d'évasion fiscale. « Il va y avoir des changements de législation assez importants, qui vont obliger les grandes entreprises à s'adapter », analyse Laurence Mazevet. D'autant que l'ensemble des grands pays, notamment européens, sont désormais décidés à coopérer.

Pour Eric Vernier, un dernier élément pourrait jouer en faveur d'une normalisation: la mobilisation croissante des citoyens. « Les entreprises concernées prennent conscience que leur réputation est en jeu », souligne-t-il.

Agence France-Presse

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2016-01-27

649 04 13 24 47 compl. 06 10 30 28 compl. 36 39 41 31 46 47

Prochain gros lot (approx.): 18 000 000 \$

1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$

62808310-01

Extra 1310854

LOTO MAX + MAXMILLIONS

Ce soir, 60 MILLIONS \$ + 25 LOTS DE 1 MILLION \$ (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priori.

Sophie DOWNS M.P.S.

Psychologue clinicienne  
Médiatrice familiale

Membre O.P.Q.  
et R.C.P.O.S.S.

• psychothérapie individuelle  
• psychothérapie conjugale  
• médiation familiale

T 514 861-0630

Congédié?

Voyez

François Gendron  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

## ÉDITORIAL

GOUVERNEMENT COUILLARD

## Nouveau départ

Le premier ministre Philippe Couillard a remanié en profondeur ce jeudi son équipe ministérielle. Rendu à mi-mandat, il lui fallait donner un solide coup de barre, ce qu'il a fait, pour corriger les principales faiblesses de son équipe et se donner un nouveau souffle.

Le gouvernement est selon toutes apparences solidement installé au pouvoir. Face à une opposition divisée, sa réélection est pratiquement assurée. Néanmoins, poursuivre sur sa lancée des deux dernières années risquait de le rendre vulnérable. Ses politiques d'austérité ont soulevé de sévères critiques, la réalité étant que des compressions budgétaires répétées ont réduit la prestation de services, notamment en santé, en éducation, dans les services de garde et à l'aide sociale.

Le grand brassage de cartes effectué à l'occasion de ce remaniement visait dans un premier temps à contrer l'image d'un gouvernement obsédé par l'équilibre budgétaire. Le premier ministre a ainsi pris la peine de dire que « la vie n'est pas faite de chiffres » et même parlé de « réinvestissement ». Faut-il croire à un virage? S'il y en a un, il ne sera que de quelques degrés. Car, d'ajouter Philippe Couillard, « nous continuerons de dépenser moins que ce nous gagnons d'année en année ». Le déficit zéro demeure l'objectif premier du gouvernement, qui entretient par ailleurs cette autre ambition de réduire les impôts des particuliers.

Il faut donc écarter d'emblée tout retour à la situation d'avant pour les budgets des ministères. François Blais, à qui on a confié de nouveau le dossier de l'aide sociale, n'aura pas de véritable marge de manœuvre pour mettre en place la politique de revenu minimum garanti évoquée par le premier ministre. Le nouveau ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Pierre Moreau, recevra sans doute quelques millions supplémentaires, pour faire baisser la pression du milieu, mais pas les 200 millions perdus au budget 2015-2016.

Quant aux nouvelles places en garderie, parions que, s'il y en a, elles seront dans le réseau privé et non dans le public.

Néanmoins, l'arrivée de nouveaux titulaires à la tête des ministères qui ont été ces derniers mois sous le feu des projecteurs devrait aider à rétablir un dialogue constructif avec les acteurs sociaux. La présence de François Blais à l'Éducation n'était plus tenable. C'est clairement une mission spéciale que Philippe Couillard confie à Pierre Moreau, qui depuis deux ans s'est révélé un des trois piliers de son gouvernement avec Martin Coiteux et Gaétan Barrette. Il lui faut réparer les catastrophes de ses deux prédécesseurs. Sébastien Proulx, qui fait son entrée au conseil des ministres avec la responsabilité de la Famille, aura tôt fait d'oublier Francine Charbonneau.

Le double mandat donné à Martin Coiteux aux Affaires municipales et à la Sécurité publique se devine aisément. Il s'agit de faire atterrir en douceur la réforme des régimes de retraite des employés municipaux et des policiers pour que ce dossier ne vienne pas perturber les prochaines élections. Étonnant toutefois est son remplacement au Conseil du trésor par Sam Hamad. L'idée est sans doute d'éloigner des micros ce ministre souvent trop imprévisible.

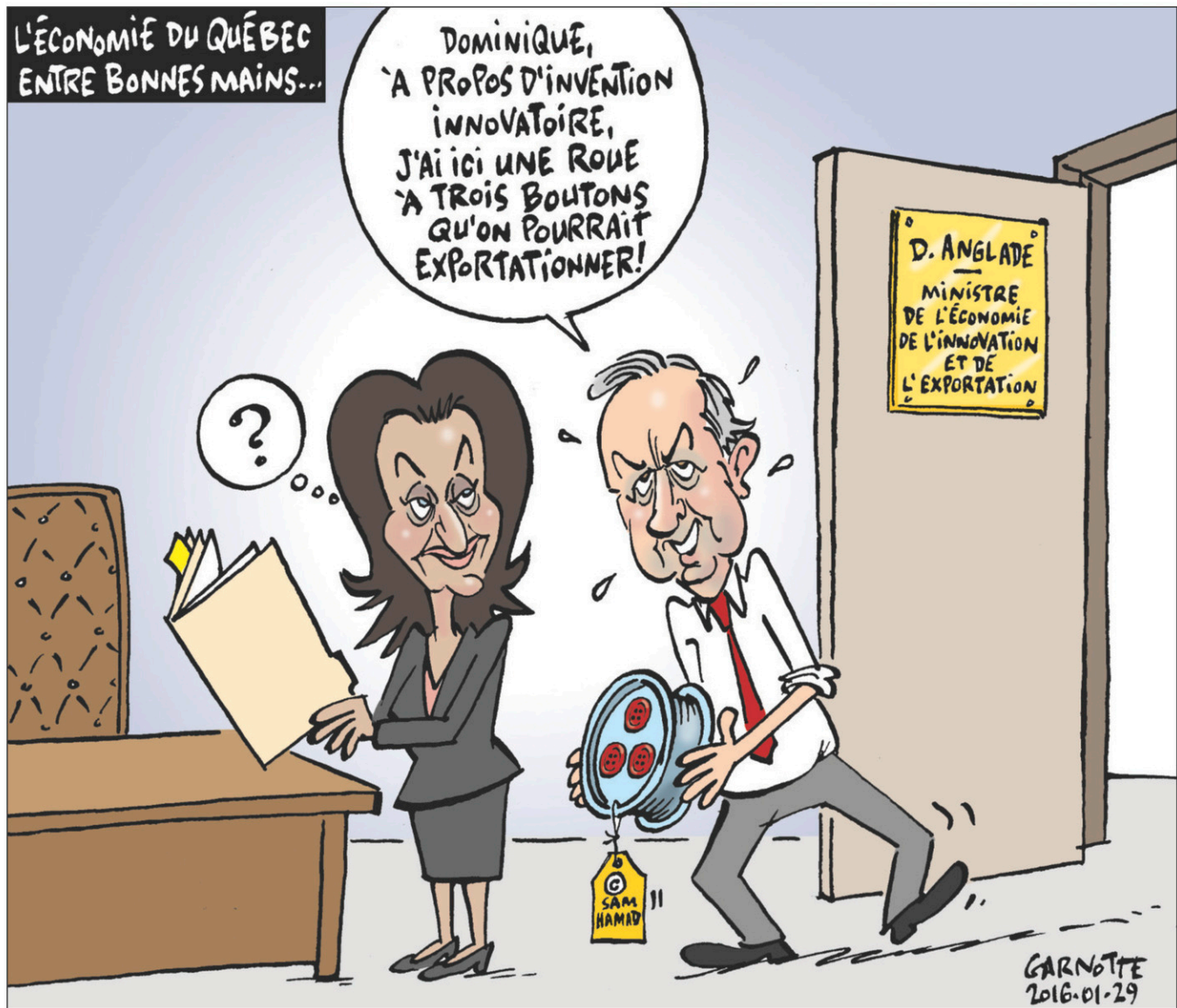
La grande faiblesse du gouvernement ces deux dernières années aura été du côté économique. Les 50 000 emplois par année promis en campagne électorale n'ont pas été au rendez-vous. Il n'y a pas eu cet effet de stimulation que l'élection d'un gouvernement libéral devait créer, et les politiques de développement, telles la version 2 du Plan Nord et la Stratégie maritime, n'ont pas eu l'effet escompté. Le contexte économique difficile n'est qu'une partie de l'explication, l'autre se trouvant dans l'absence de concertation des acteurs économiques gouvernementaux. Les divergences de vues, de commune renommée, entre le ministre de l'Économie, Jacques Daoust, et Investissement Québec ont eu un effet paralysant sur l'action gouvernementale. Jacques Daoust a subi une demi-rétrogradation en ce qu'il amène avec lui au ministère des Transports une partie de ses dossiers, l'autre partie allant à Dominique Anglade, dont le mandat à l'Économie intégrera la recherche, la science et l'innovation.

Philippe Couillard veut rattraper le temps perdu et passer de l'austérité à la prospérité économique. De retour de Davos, il s'enthousiasme pour la quatrième révolution industrielle, celle du numérique. À raison, il veut projeter son gouvernement dans l'avenir. Sauf que cet avenir est lointain et que la prospérité, les Québécois l'attendent maintenant. Il lui a été reproché l'absence de plan de développement économique structuré qui puisse servir de guide à ses ministres. La critique est juste, et il lui faut l'entendre.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOINARD  
 Adjointes NELLIE BRIÈRE, PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

## Se faire entendre

Hier, j'ai écrit à Justin Trudeau pour lui parler de lutte contre les changements climatiques et du pipeline Énergie Est. À ma grande surprise, quelqu'un (un dénommé Jon) m'a répondu dans un courriel personnalisé qu'il allait transmettre ma lettre (qu'il avait visiblement lue) au bureau parlementaire de M. Trudeau. Peut-être M. Trudeau lira-t-il ma lettre, ou pas. Une chose semble néanmoins certaine, au moins deux personnes attachées de près ou de loin au Parti libéral auront lu cette lettre. C'est deux personnes de plus.

Aujourd'hui, nous apprenons que l'acceptabilité sociale du projet de pipeline pourrait peser lourd dans la balance décisionnelle. Toute personne concernée devrait donc prendre quelques minutes de son temps pour signifier son désaccord au sujet du projet Énergie Est à l'un de ses élus. Nos voix doivent être entendues.

Je conclurais par cette citation de Dominique Pestre, historien des sciences, tirée de son ouvrage *A contre-science. Politiques et savoirs des sociétés contemporaines* (2013) : « [...] L'immense majorité des avancées — que ce soit en 1800 ou aujourd'hui — sont advenues à la suite de mobilisations extérieures aux systèmes officiels de régulation. Contrairement à ce que managers, ingénieurs, politiciens et experts du risque voudraient nous faire croire, c'est la contestation massive qui conduit les départements ministériels, les

industriels, les comités de sécurité et les cours de justice à modifier leurs attitudes. [...] Pour qu'un progrès émerge, pour que la précaution advienne, il est préférable qu'il existe une contestation extérieure à l'ordre expert, industriel et régulateur. »

La balle est dans notre camp.

Isabelle Arseneau  
 Québec, le 27 janvier 2016

## Que se passe-t-il après le scandale de Val-d'Or?

Nous n'entendons plus parler du scandale de Val-d'Or, mais la majorité des communautés algonquines croupissent toujours dans la misère et la pauvreté qui sont entretenues par les lois, les politiques et les procédures gouvernementales, le colonialisme.

Barrière Lake, une petite communauté algonquine située au Québec, à 300 kilomètres au nord d'Ottawa, se bat ardemment pour faire reconnaître une entente signée par elle et les gouvernements du Canada et du Québec en 1991. Cette entente tripartite, négociée de nation à nation, résultat de consultations franches et honnêtes, qualifiée d'exemplaire du point de vue constitutionnel par plusieurs juristes autant en droit constitutionnel qu'international, ne voit pas le jour d'être implantée. En 2006, les représentants des deux partis utilisateurs de ce territoire, M. John Ciaccia, représentant

spécial du gouvernement du Québec, et M. Clifford Lincoln, représentant des Algonquins de Barrière Lake, ont soumis sept recommandations dont un processus de cogestion assurant la protection des zones sensibles et la pérennité des ressources naturelles, l'électrification du village (parce que l'électricité est encore fournie par une génératrice désuète) et un partage des revenus. C'est cette dernière qui fait défaut.

Sur les 100 millions de dollars prélevés par le gouvernement du Québec par année de ce territoire, les deux négociateurs suggèrent un retour de 1,5 million à la communauté par année qui servirait au développement socioéconomique. Pendant ce temps, les compagnies d'exploitation minière et forestière, les pourvoies et le gouvernement du Québec se remplissent les poches tandis que la communauté est aux prises avec des problèmes de transport médical pour des soins essentiels au maintien de la vie (plusieurs cas de dialyse par exemple), car Santé Canada a décidé de ne plus compenser les conducteurs de la communauté qui transportaient les patients à la ville la plus proche, qui est Val-d'Or (130 kilomètres). Au lieu de cela, les patients sont tenus de voyager en taxis venant de l'extérieur à plus hauts frais, malgré l'inconfort créé par le racisme dont est victime cette population.

Luc Tailleux  
 Oka, le 25 janvier 2016

LIBRE OPINION

## Les pays d'en haut ou la nouvelle victoire du père Grignon

JONATHAN LIVERNOIS

Professeur, Département des littératures à l'Université Laval

Dans *La Minerve* du 17 juillet 1920, Claude-Henri Grignon écrivait, comme à son habitude, sans trop s'enfermer dans la subtilité : « Les baves [d'Arthur Buies] sont complètes et extrêmement écœurantes ». Quarante-trois ans plus tard, le propos n'avait guère changé. Celui qui était devenu, entre-temps, l'auteur de l'interminable téléroman *Les belles histoires des pays d'en haut* (1956-1970) clamait haut et fort son dégoût face à Buies, « cet écrivain de gauche là ». Pour se venger de ce dégoût, dirait-on, Grignon avait réservé à Buies le pire des sorts : le neutraliser en en faisant un personnage de son téléroman, inoffensif, sorte de *playboy* de Saint-Jérôme, interprété par le très suave Paul Dupuis, de 1956 à 1962. Valdombre effaçait ainsi de la mémoire collective le véritable Buies, franc-tireur, anticlérical et, surtout, meilleur écrivain du XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français.

Mais voilà que l'espoir renaît : la nouvelle série *Les pays d'en haut* racontera enfin « l'histoire non censurée », sans qu'on sache trop qui a censuré quoi dans cette histoire. L'histoire non censurée est-elle celle de Grignon, lequel aurait été brimé par... qui, au juste? La luxure

est peut-être déjà présente dans son roman *Un homme et son péché* (1933), mais difficile d'imaginer que l'auteur aurait concocté, en avance sur son temps, une sorte de *Deadwood* du bout de l'autoroute 15 et qu'il aurait été contraint, par le clergé de son temps, d'édulcorer son propos. Faudrait pas charrier. L'histoire non censurée serait-elle celle, plutôt, de la vraie colonisation du Nord, plus souffrante que celle dépeinte dans le vieux téléroman des années 1950 et 1960? Il est vrai qu'une main arrachée par de la dynamite, des dents pourries et un curé Labelle qui tapoche des conservateurs, ça fait plus *farouset* que les petites chicanes du premier téléroman à propos des réparations du toit du presbytère.

## « Le vrai monde »

Et Buies dans tout ça? On veut bien laisser la chance au coureur, mais l'impression que rien n'a bougé, de ce côté, depuis le premier épisode télévisé des *Belles histoires des pays d'en haut*, en 1956, fait mal au cœur. Ce n'est pas le jeu de l'excellent comédien Paul Doucet qui est remis en question. Mais c'est bien plutôt ce qu'on lui demande de jouer.

D'emblée, nous sommes toujours en face d'un écrivain. Vous voulez l'identifier parmi les colons de Sainte-Adèle? Facile : c'est le pochard, mal rasé et les cheveux en bataille.

C'est celui qui écrit et ça, c'est dangereux. Pas tant pour le clergé et cet « évêque de marde » (oui, on parle au XIX<sup>e</sup> siècle comme dans 19-2) qui empêche la parution des textes de Buies. On peut toujours neutraliser un homme de lettres. D'autant que ses textes seraient ennuyeux. C'est Donald (?!), lisant la réédition de *La lanterne* (parue initialement en 1868-1869), qui le dit : « Me suis endormie dessus »...

Non content de favoriser le sommeil des colons, Buies les dénonce au nom de « grands principes » : dans ce premier épisode, qui se déroule en 1886-1887, Buies rend un rapport au nouveau premier ministre Mercier, dans lequel il montre du doigt ces « squatters » qui ne défrichent pas leur terre. Le curé Labelle ne le prendra pas, comparant Buies à « l'archevêque » qui l'empêche de faire ses conférences et de publier ses textes. Ce bon curé ne lui envoie pas dire : « Vous êtes pareils... Deux intellectuels, faut que tout marche comme vous l'avez décidé dans votre petite tête; mais le vrai monde, lui, le vrai monde dans la vraie vie, il souffre à cause de vos belles idées. » Insulte suprême. Ce discours, à la défense du « vrai monde », est celui d'un mépris bien de chez nous pour l'intellectuel — Jean Tremblay n'est pas seul. Les propos du curé sont contemporains, tellement contemporains que

l'homme emploie une insulte qui ne fera son apparition qu'une quinzaine d'années plus tard... en France, dans le cadre de l'affaire Dreyfus. À cette époque, le bon curé est déjà six pieds sous terre. Et Buies suivra bientôt.

Il est facile pour un historien d'être un éti-gnoir. Il vous rappellera, par exemple, qu'il n'est pas normal que le marchand général, un vrai bleu, lise le journal *La Patrie* du libéral et franc-maçon Honoré Beaugrand. Que le curé Labelle ne fait pas ses 52 ans dans cette série. Mais c'est là le travail du rabat-joie : il faut accepter que la fiction soit une fiction, présentée comme une histoire qui déjouerait les censeurs d'hier, fût-ce au prix d'inexactitudes historiques.

Par contre, quand on voit Buies en intellectuel ronflant, alcoolique, parlant comme vous et moi — alors que sa langue était châtiée —, on se dit qu'il est bien normal que le Québec, au bout du compte, demeure une fiction qu'il ne faudrait pas trop prendre trop au sérieux. D'autant qu'elle reste prise dans ses vieilles histoires. Comme le disait le « vrai » Buies, non censuré : « Depuis plus de deux siècles, bien des champs ont la même apparence, bien des foyers ont entendu les mêmes récits des vieux, morts presque centenaires; les générations se sont succédé comme un flot suit l'autre et vient mourir sur le même rivage. »

## IDÉES



SAUL LOEB AGENCE FRANCE-PRESSE

Le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a rencontré le président américain, Barack Obama, en novembre dernier à Manille.

## POLITIQUE ÉTRANGÈRE

## Le Canada doit s'ouvrir sur le monde, sans tourner le dos aux États-Unis

JONATHAN PAQUIN  
JUSTIN MASSIE  
STÉPHANE ROUSSEL

**S'**il faut en croire un grand nombre d'experts, les rapports internationaux sont maintenant dictés par une multipolarité émergente, c'est-à-dire par une multiplication des puissances économiques et politiques (comme la Chine, l'Inde et la Russie), dans laquelle les États-Unis demeurent un État très influent, mais dont la puissance est en déclin.

Ces transformations sont nées de la conjonction de plusieurs facteurs, dont la croissance des nouvelles économies (que l'on désigne sous des acronymes tels que BRICS) qui ont gagné en influence pendant que les États-Unis faisaient face à la pire crise économique depuis 1929 et qu'ils dépensaient des sommes colossales dans les guerres contre le terrorisme.

La croissance fulgurante de l'économie chinoise et l'affirmation militaire de la Russie et de la Chine ne sont pas en reste, et contribuent également à ces bouleversements internationaux. Ceux-ci inquiètent plusieurs, qui considèrent qu'un ordre international dominé par les États-Unis demeure la meilleure option pour la promotion des intérêts du Canada.

Il est donc légitime de penser que le Canada est susceptible de remettre en question sa vision du monde, ses stratégies de politique étrangère et possiblement ses alliances traditionnelles. Quel est donc l'impact de cette multipolarité sur la politique étrangère canadienne?

Malgré l'ampleur de telles transformations et les inquiétudes qu'elles suscitent, la multipolarité n'entraînera probablement pas de changements fondamentaux pour le Canada, et ce,

pour deux raisons qui sont intimement liées.

D'abord, le sous-système régional dans lequel le Canada évolue — l'Amérique du Nord — demeurera sa principale réalité économique, politique et stratégique pour les années à venir. La gestion continentale des enjeux sécuritaires, surtout depuis les attentats de 2001, et l'importance du libre-échange avec les États-Unis, qui demeurent de loin son premier partenaire commercial, ont pour effet d'atténuer les effets de la multipolarité sur le Canada. Bien sûr, il faut s'inquiéter du fait que les entreprises canadiennes aient perdu des parts de marché au profit des économies émergentes et que les exportations aient plafonné au cours de la dernière décennie. À cet égard, la diplomatie commerciale menée par le précédent gouvernement, laquelle a permis de conclure des traités de libre-échange bilatéraux (notamment avec la Corée du Sud) et multilatéraux avec l'Europe et l'Asie, permettra de résoudre une partie de ce problème.

La conclusion de ces ententes suggère que le Canada mise maintenant davantage sur une stratégie commerciale de diversification des échanges plutôt qu'uniquement sur le marché américain. Mais il faut aussi garder à l'esprit que près de 80% de ces exportations étaient destinées à ce marché en 2015 et que, dans un contexte où le huard est relativement faible et où l'économie américaine a renoué avec la prospérité, il demeure la source du bien-être économique des Canadiens. Bref, ce sont surtout les effets de la multipolarité sur l'économie américaine qu'il faut d'abord surveiller pour analyser la position canadienne.

## Politique étrangère

Ensuite, l'ampleur des relations canado-américaines a souvent pour effet de ramener les politiques internationales du Canada à une dimension continentale. Autrement dit, c'est au travers de lentilles nord-américaines que le Ca-

nada doit appréhender les bouleversements mondiaux en cours.

Par exemple, lorsque Ottawa signifie son désaccord avec les positions américaines, comme ce fut le cas, sous le gouvernement Harper, à l'égard du conflit israélo-palestinien, du programme nucléaire iranien, ou encore dans le dossier de l'oléoduc Keystone XL, les responsables politiques à Washington ne manquent pas d'exprimer leur agacement. Ils rappellent que, parallèlement à ces désaccords, Ottawa cherche pourtant à avoir l'oreille attentive du pouvoir exécutif américain sur des dossiers qui concernent le commerce et la sécurité continentale. En conséquence, tout désir de se démarquer des États-Unis, même dans un contexte de déclin américain, entraîne des frictions politiques et possiblement des coûts en termes d'influence et d'accès auprès du principal partenaire et allié du Canada.

De manière paradoxale, donc, si la redéfinition de la politique étrangère du Canada, amorcée par le gouvernement Trudeau, doit impérativement prendre en considération la montée en puissance de rivaux sur la scène internationale, ceci doit être fait au travers du prisme de sa relation incontournable avec les États-Unis. Dès lors, le repositionnement du Canada sur une foule d'enjeux, des tensions en mer de Chine aux conflits au Moyen-Orient, en passant par la gouvernance en Arctique, se doit de concilier un désir louable d'indépendance avec la réalité de la primauté des relations canado-américaines.

*Cette réflexion s'inscrit dans le cadre d'un colloque sur la place du Canada dans le monde, tenu à l'UQAM ce vendredi. Jonathan Paquin est professeur agrégé à l'Université Laval, Justin Massie est professeur régulier à l'UQAM et Stéphane Roussel est professeur titulaire à l'ENAP.*

## On les veut sages et souriantes

LISE PAYETTE



**D**epuis jeudi, nous avons au Québec un nouveau conseil des ministres pour répondre au désir du premier ministre d'avoir plus de femmes dans le saint lieu, plus jeunes aussi et venant des régions si possible. Quand vous lirez cette chronique, vous saurez ce que le grand chef a concocté pour nous.

Vous aurez vu les appelées et peut-être aussi la mauvaise humeur de quelques messieurs qui estimaient que c'était à leur tour de goûter à la griserie du pouvoir. Les femmes ne le savent probablement pas encore, c'est trop récent, mais elles vont vite découvrir qu'on s'attend à ce qu'elles soient présentes sans prendre trop de place et qu'elles devront rester solidaires de toutes les décisions prises par ces messieurs sans jamais élever la voix ni oser protester.

On les veut sages et souriantes. Si elles répondent à ces critères, elles auront le droit de faire partie de toutes les photos importantes, ce que j'appelle « les potiches décoratives ». Sinon, si elles se prennent au sérieux, elles n'ont pas fini d'en baver. Elles seront de toutes les causes perdues d'avance, obligées de porter des messages avec lesquels, parfois, elles ne sont pas d'accord du tout, mais « pouvoir oblige ».

Il m'est arrivé d'expliquer à des groupes de femmes que la politique intéressait vraiment que la politique tolère les femmes, mais ne les accepte pas. La nuance est importante. Ce que j'entends par là, c'est que les femmes en politique n'ont pas un grand terrain de jeu, contrairement à ce qu'elles pourraient penser. On les juge à leur capacité de devenir rapidement des « hommes politiques », capables d'adopter le ton de ces messieurs, leur vocabulaire aussi, et de mettre de côté ce qui fait qu'elles sont de sexe différent. Dans mon temps, certains de mes collègues appelaient ça le « gnangnan » des femmes. Je hurlais devant leur attitude injuste et tellement prétentieuse, alors qu'ils étaient loin d'être tous des génies.

Ma crainte, c'est que celles qui ont été choisies par M. Couillard jeudi, à ma connaissance, n'ont jamais défendu les droits des femmes dans leur milieu. Elles ne sont pas connues comme féministes ou même juste engagées dans la lutte des femmes pour l'égalité. Pas plus d'ailleurs que d'autres femmes qui siègent au conseil des ministres depuis l'élection des libéraux. C'est le cas de la plupart de celles qui y sont déjà depuis près de deux ans.

Leur silence sur les pertes que les femmes ont vécues à cause des coupes que leur impose ce gouvernement est éloquent. Les nouvelles feront-elles mieux? Qu'en pensez-vous?

Si elles ont l'intention de se ranger du côté des femmes d'ici avec l'objectif de leur permettre de vivre en toute égalité avec les hommes qui les entourent, elles se doivent de le dire franchement pour que nous puissions sentir un lien avec elles et peut-être développer une confiance qui n'existe plus avec les femmes de pouvoir quand elles choisissent de devenir des hommes de pouvoir.

J'aimerais bien pouvoir lire dans la tête de Philippe Couillard, mais c'est impossible, bien sûr. J'ai cependant tendance à penser qu'il utilise les femmes en politique comme le faisait son prédécesseur Jean Charest, qui se servait des femmes de son conseil des ministres comme boucliers. Dans tous les dossiers difficiles, il envoyait une femme sur la ligne de feu. Sa stratégie était de calmer les colères que des manifestants exprimaient haut et fort en leur envoyant une femme douce, mais solide qui n'allait pas lâcher le morceau. Il en a brûlé combien de cette façon? Quelques-unes, qui elles, j'imagine, s'en souviennent. Elles ne peuvent toujours pas le raconter, car elles ont été nommées à des postes intéressants à la suite de leurs bons et loyaux services. Ainsi va la vie.

Philippe Couillard a préparé son remaniement comme on prépare sa liste d'épicerie: des femmes assez jeunes, et il aurait pu ajouter « jolies » autant que possible (peut-être l'a-t-il fait, d'ailleurs), ambicieuses, mais pas trop, « rangées », comme on disait autrefois, pas des « faiseuses de troubles », en tous les cas. Il a peut-être ajouté que moins elles vont parler, mieux ce sera.

C'est pourquoi, malgré tout, je leur souhaite bonne chance. Elles vont vite se rendre compte que la vie qu'elles ont acceptée de vivre est exigeante et elles vont réaliser rapidement que leurs collègues aiment bien mieux prendre des décisions « entre hommes » que de perdre du temps à convaincre des femmes qu'ils détiennent la vérité en tout et qu'ils sont bien généreux de nous faire une petite place parmi eux. Prenez de la place, les filles. Ne vous gênez pas. Vous nous représentez toutes, nous, les femmes du Québec, et il serait bon que vous vous souveniez toujours que nous sommes un peu plus nombreuses que les hommes dans ce pays. Nos demandes méritent qu'on les examine avec sérieux. A vous de jouer.

## Le logiciel libre, remède à l'opacité des algorithmes

MATHIEU GAUTHIER-PILOTE

Président de FACIL

**D**ans un texte publié dans *Le Devoir* du 12 janvier (« Uber et le nécessaire contrôle social des algorithmes »), le chercheur Yves Gingras soulevait la question fort pertinente de l'opacité des algorithmes utilisés par les services numériques auxquels nous sommes de plus en plus habitués dans notre société (par exemple Uber). Le sujet était à nouveau discuté à l'émission de radio *Médium large* le 14 janvier. Cet enjeu nous interpelle en tant que citoyens et militants de l'informaticque libre.

La philosophie du logiciel libre, croyons-nous, jette une lumière essentielle sur les enjeux du numérique et, espérons-le, aidera le public québécois à s'y retrouver un peu mieux.

M. Gingras nous invite à exercer un « contrôle social » sur les algorithmes de décision, véritables « boîtes noires » dont on ignore tout. Nous sommes d'accord. La société a besoin de « programmes [informatiques] que les gens peuvent lire, réparer, adapter, améliorer » en lieu et place

des « boîtes noires » que nous offrent les principaux joueurs de l'industrie, nous disait Richard Stallman, le fondateur du mouvement pour le logiciel libre, dans un essai de 1994.

En effet, si nous désirons exercer un contrôle social adéquat sur les algorithmes, il nous faudra considérer non seulement les lois, les règlements et les institutions, mais aussi le code source des logiciels au moyen desquels les algorithmes sont mis en œuvre. Malheureusement, le code source des logiciels est généralement caché de la vue des utilisateurs par une exploitation abusive du droit d'auteur de la part des développeurs, typiquement les entreprises qui en sont propriétaires. Le logiciel libre fait exactement le contraire, en exploitant le droit d'auteur de façon à protéger les libertés des utilisateurs contre les abus potentiels des développeurs.

## Scénarios possibles

Hypothétiquement, on peut très bien imaginer la communauté des utilisateurs d'Uber (le service en ligne) évaluant indépendamment de l'entreprise Uber, de son modèle d'affaires, de

ses pratiques, de son choix d'algorithmes. Que ferait la communauté Uber (les usagers, les transporteurs, les développeurs et les opérateurs techniques) si le service en ligne n'avait pas de propriétaire, qu'il était la chose commune de tous? Bien des scénarios sont possibles. Parmi ces scénarios, plusieurs qui sont éthiques, légaux et très avantageux autant pour les utilisateurs du service que pour la société en général. C'est le manque de liberté qui empêche la matérialisation des meilleurs scénarios que nous pourrions concevoir.

L'opacité des logiciels, il est facile de s'en rendre compte, a occasionné, occasionne et continuera d'occasionner des abus de toutes sortes. Depuis l'affaire Snowden, ce sont les abus relatifs au droit à la vie privée (surveillance de masse) et au droit à la liberté d'expression (censure) qui attirent le plus l'attention du public. Cependant, il faut bien comprendre que la liste des abus possibles au moyen d'un logiciel gardé secret est très longue. Elle ira en s'allongeant au cours des prochaines années, en cette époque où « le logiciel avale monde ».

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillier (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfall et Karl Retino-Panzelli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondants parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert D'utrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillon, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis). DOCUMENTATION Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Mélanie Simard (adjointe par intérim), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elinam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire). PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

## ACTUALITÉS

## ÉTAU

SUITE DE LA PAGE 1

nos paysages, de nos créations, le génie de nos inventions, notre esprit, notre courage et la force des liens qui nous unissent, même à travers nos désaccords. Ces choses-là, celles qui font que la vie est plus belle, ne figurent pas dans les comptes économiques.»

Le nouveau cabinet compte 29 ministres, en incluant le premier ministre, au lieu de 26 auparavant. Il compte 11 femmes, soit 4 de plus que le précédent conseil des ministres, ce qui est tout de près de l'objectif que s'est fixé Philippe Couillard d'avoir au moins 40% de femmes dans son cabinet. Cinq députés y font leur entrée, mais deux ministres perdent leur portefeuille: Robert Poëti, aux Transports, et Jean-Denis Girard, ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises. Huit ministres changent de fonctions, tandis que quinze autres gardent le même portefeuille.

## Bonnes et mauvaises surprises

Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, qui voulait changer d'air, remplace Pierre Moreau aux Affaires municipales ainsi qu'à la Sécurité publique. Le nouveau titulaire est chargé d'évaluer d'ici six mois si la fusion des deux ministères est souhaitable afin de former un ministère de l'Intérieur. Il doit aussi négocier avec Régis Labeaume et Denis Coderre un nouveau statut pour leur ville respective.

À l'Éducation et à l'Enseignement supérieur, Pierre Moreau prend la relève de François Blais, qui a connu sa part de difficultés. Pierre Moreau, absent de l'assermentation et transporté à l'hôpital en raison d'un malaise, doit apai-

## Rien pour l'économie, dit l'opposition

Aux yeux des partis d'opposition, le premier ministre Philippe Couillard a échoué à faire la démonstration que le développement de l'économie québécoise constitue sa priorité. «Il n'y a pas le coup de barre que nous attendions en matière économique. Les efforts ont été dispersés dans les mains de plusieurs personnes. Nous arrivons à mi-mandat, et il n'y a toujours pas de vision ni de véritable stratégie pour relancer l'économie», a déploré le chef du Parti québécois, Pierre Karl Peladeau. «La situation économique du Québec est inquiétante, mais depuis qu'il est au pouvoir, le premier ministre ne s'en soucie pas. Les Québécois sont étouffés par les taxes et les impôts imposés par les libéraux depuis 2003. Tant que Philippe Couillard n'agira pas en véritable capitaine, le Québec ne vogueira pas sur des eaux tranquilles», a ajouté le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault. M. Couillard sera incapable de «faire oublier tout ce qu'il a fait dans les deux dernières années, toutes les coupes qui ont touché les parents, les enfants, les écoles, qui ont touché les personnes âgées dans les soins à domicile» au moyen de son remaniement ministériel. «Tout ça, on ne va pas l'oublier», a insisté la porte-parole de Québec solidaire, Françoise David.

Marco Bélaïr-Cirino

ser la grogne de la communauté anglophone, qui s'oppose farouchement à l'abolition des élections scolaires.

François Blais retrouve le poste qu'il occupait il y a un an: ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Philippe Couillard lui a même donné le mandat d'explorer la possibilité d'instaurer, pour remplacer l'aide sociale, le revenu minimum garanti, sa marotte.

L'ancienne présidente de la Coalition avenir Québec, Dominique Anglade, devient ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. Le premier ministre a ainsi rattaché la Recherche, qui faisait partie de l'Enseignement supérieur, à la mission économique.

Ce remaniement a réservé des surprises à certains ministres.

«Une surprise agréable», a dit Jacques Daoust, qui se retrouve aux Transports. «Je suis parti à rire hier [mercredi] quand on m'a parlé de ça», a-t-il relaté. Amèrement surpris, Robert Poëti, de son côté, n'entend pas à rire. Absent du caucus, il a fait

savoir à *La Presse* qu'il était en réflexion. Philippe Couillard ne sait pas s'il demeurera député. «Je le souhaite», a-t-il dit, jugeant que Robert Poëti est «un chic type» victime «des conséquences presque mathématiques de représentation régionale». L'importance de faire une plus grande place aux femmes a aussi joué contre lui, a-t-on indiqué, lui qui fut rabroué par le chef libéral pour avoir affirmé à des Gaspésiennes qu'elles étaient les bienvenues à Montréal, où il y a «beaucoup de centres d'achats».

Sam Hamad se remettait de sa surprise jeudi, lui qui a été promu président du Conseil du trésor, abandonnant un projet mal parti de réforme de l'aide sociale. Il est sans aucun doute soulagé de voir un expert reprendre ce dossier délicat. Le portefeuille du Travail est remis à Dominique Vien. Elle laisse le Tourisme à Julie Boulet, qui fait un retour au cabinet pour redevenir aussi la ministre responsable de la Mauricie.

Lise Thériault est revenue de son congé de maladie. Elle

reste vice-première ministre et devient responsable des Petites et Moyennes Entreprises. Sur-tout, elle prend la responsabilité de la Condition féminine des mains de la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, dont la fonction n'est pas compatible avec les enjeux, parfois judiciaires, qui touchent les femmes.

## Petite porte et piliers

L'ancien adéquate Sébastien Proulx prend les rênes du ministère de la Famille. Charitable, le premier ministre laisse à Francine Charbonneau la responsabilité des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation ainsi que celle de la région de Laval.

Autre nouvelle venue: Rita de Santis, dont on loue la consciencieuse intelligence, est ministre déléguée responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions, une tâche dont se débarrasse Jean-Marc Fournier. Le jeune député de Sherbrooke, Luc Fortin, rejoint le Saint des Saints par une petite porte, celle de ministre délégué au Loisir et au Sport.

Enfin, il y a ces ministres, souvent des piliers du cabinet, qui n'ont pas bougé. C'est le cas de Gaétan Barrette, qui continue de jubiler à la Santé, selon ses dires, de Carlos Leitão, que l'on ne voit pas ailleurs qu'aux Finances, et de Jean-Marc Fournier, dont le nom du secrétariat passe des Affaires intergouvernementales canadiennes à Relations canadiennes. Conservent aussi leur maroquin Pierre Arcand (Énergie et Ressources naturelles), Hélène David (Culture), Kathleen Weil (Immigration), Christine St-Pierre (Relations internationales), Pierre Paradis (Agriculture), sans oublier David Heurtel (Environnement), protégé par Philippe Couillard.

Le Devoir

## DAVID

SUITE DE LA PAGE 1

réinvestissement dans les services et le maintien d'une gestion rigoureuse des finances publiques ressemble à la quadrature du cercle. «La vie n'est pas que chiffres», a déclaré le premier ministre, mais son gouvernement n'a pas cessé de se comporter en comptable depuis son élection.

◆◆◆

Il est permis de croire que Pierre Moreau, un bien meilleur politicien que M. Blais, saura mieux piloter la réforme de la gouvernance scolaire, mais cela ne remplacera pas les psychologues, orthopédagogues et autres spécialistes dont le départ a été la rançon du retour à l'équilibre budgétaire.

De la même façon, le nouveau ministre de la Famille, Sébastien Proulx, saura certainement s'expliquer plus clairement que Francine Charbonneau, mais dans quelle mesure le gouvernement est-il disposé à lui faciliter la tâche en adoucissant les compressions additionnelles de 120 millions prévues dans les garderies?

M. Couillard a demandé à M. Blais, de retour à la Solidarité sociale, de réexaminer l'opportunité d'instaurer le revenu minimum garanti qu'il avait préconisé dans une vie antérieure, mais s'il est le moins de la famille, comment serait-il conciliable avec les coupures de 50 millions que Sam Hamad projetait faire dans l'aide sociale?

Si la rigueur budgétaire demeure de rigueur, l'oxygène qu'a promis le premier ministre devra venir essentiellement de la relance de l'économie que le PLQ avait promise durant la campagne électorale, mais qui ne s'est jamais maté-

rialisée. Dominique Anglade a promis de présenter un «plan structuré» que son prédécesseur n'a jamais été en mesure de produire.

Le premier ministre a voulu lui enlever une épine du pied en demandant à M. Daoust de conserver le dossier de Bombardier, qui pourrait bien tourner au désastre, mais M<sup>me</sup> Anglade n'a aucun moyen de faire remonter le prix des matières premières, qui continue de plomber le Plan Nord, ou de faire redémarrer l'économie chinoise.

◆◆◆

Les réactions des partis d'opposition ne laissent aucun doute sur celle qui deviendra leur cible de prédilection à la reprise des travaux de l'Assemblée nationale le 9 février. Tour à tour, François Legault et Pierre Karl Peladeau ont dénoncé l'absence de vision économique du gouvernement. M<sup>me</sup> Anglade ne se fait certainement aucune illusion: elle n'aura droit qu'à une minuscule chance au coureur.

Le gouvernement ne donne cependant pas l'impression de se sentir le moins menacé, comme en témoigne le retour en grâce de Julie Boulet, malgré son passage pour le moins gênant devant la commission Charbonneau, même si elle n'a pas été blâmée formellement.

À en croire le dernier sondage Crop, deux années d'austérité n'empêcheraient pas le PLQ d'être facilement réélu et on se demande chaque jour quelle nouvelle tuile s'abattra sur le PQ. Quant à la CAQ, M. Legault peut toujours faire miroiter d'éventuelles déflections péquistes à son profit, mais la réalité est que deux des nouveaux ministres de M. Couillard viennent plutôt de sa propre famille politique.

m david@ledevoir.com

## BARBEAU

SUITE DE LA PAGE 1

savais dealer avec son talent. Et quel talent! Il faut savoir que ce métier-là, au Québec, c'est lui qui l'a inventé.»

Une amie de longue date, Janine Sutto renchérit, émue. «Autrefois, au théâtre, on amenait nos propres costumes, à moins d'une production historique. François a changé ça. Il a fait comprendre aux compagnies la valeur du costume. Pour nous, c'est un moyen d'accéder au personnage. Il était si brillant, si drôle. Assis dans la salle pendant les répétitions, il avait de ces commentaires mémorables! À une jeune actrice qui pestait que sa robe entravait ses déplacements, il a répondu du tac au tac: «La robe est parfaite: c'est vous qui ne savez pas marcher». Cher François... On lui doit tellement.»

## À la scène

Né à Montréal le 27 juin 1935, François Barbeau étudia le dessin au Collège Sir Georges Williams avant de se spécialiser en coupe et en couture chez Cotnor Caponi. Au milieu des années 1950, Paul Buissonneau lui donna sa chance dans sa célèbre Roulotte. Peu après, il fut embauché aux ateliers du Théâtre de Quat'Sous. Dès lors, les productions s'enchaînèrent, et jamais par la suite François Barbeau ne ralentit-il la cadence.

Un éternel pigiste, comme il ne manquait pas de le rappeler, il accepta des contrats d'à peu près toutes les grandes institutions, comme le Théâtre du Nouveau Monde, l'Espace Go, et surtout Duceppe. Très lié au Théâtre du Rideau Vert, il y conçut les costumes de près de 200 productions.

Monique Duceppe, Yvette Brind'Amour, André Brassard, Alice Ronfard, Denise Filiatrault, Martine Beaulne, Yves Desgagnés, Lorraine Pinal, Brigitte Haentjens, René Richard Cyr... La liste de met-

teurs en scène qui ont collaboré avec lui est sans fin. *Idem* pour les univers dramaturgiques qu'il visita: Williams, Tchekhov, Dubé, Genet, Molière, Shakespeare, Tremblay...

Parmi ses réussites les plus éblouissantes, on signalera trois des pièces de Michel Marc Bouchard mises en scène par Serge Denoncourt: *Les feluettes* avec ses robes faites à partir d'habits de prisonniers, *Christine, la reine-garçon* avec ses tenues tout droit sorties d'un cauchemar halluciné, et récemment, la bien nommée *Divine illusion*, où le glamour exacerbé d'une star côtoie l'austérité cléricale sur fond de Grande Noirecur.

## À l'écran

C'est avec un coup de maître que François Barbeau fit son entrée au cinéma, en 1973, avec *Kamouraska*, adaptation du roman d'Anne Hébert par Claude Jutra. Entre lainages, dentelles et fourrures, ses costumes séduisent encore.

On peut voir son nom au générique de films tels *Les mensonges que mon père me contait* de Jan Kadar, *Léolo* de Jean-Claude Lauzon, ou encore *Pour l'amour de Dieu* de Micheline Lanctôt, film qui lui valut un prix Jutra et qu'il disait aimer tout particulièrement, à l'instar d'*Atlantic City*, chef-d'œuvre de Louis Malle.

Depuis *Laurence Anyways*, Xavier Dolan s'était un peu fait son élève. «Je voulais créer mes costumes, les concevoir, au lieu de les chercher partout, explique le réalisateur de *Mommy*. Je ne savais pas trop comment m'y prendre: je dessinais, mais pas très bien. Je connaissais sa réputation. J'aurais dû être intimidé, mais au contraire, ça m'a stimulé de me trouver en présence d'une personne aussi douée et qui avait autant de choses à m'apprendre. François ne m'a jamais fait sentir qu'il y avait un fossé générationnel entre nous. Il m'a d'emblée traité comme

son égal. Les visites à son atelier sont devenues un rituel. Il critiquait mes accoutrements... Il avait l'esprit aussi vif qu'incisif. C'est plate à dire, mais quand quelqu'un d'aussi talentueux et doté d'une telle vision disparaît, on comprend qu'il ne sera jamais remplacé. D'autres gens de talent viendront, mais il n'y aura jamais plus de François Barbeau.»

## Un passeur

Ce n'est pas surprenant que François Barbeau ait accepté de partager son savoir avec Xavier Dolan. De fait, entre 1962 et 1997, il enseigna à l'UQAM et à l'École nationale de théâtre, où il fut le directeur de la section production, dans le but avoué de transmettre ses connaissances.

«Il a formé une, sinon deux générations de scénographes et de concepteurs de costumes, note à cet égard René Richard Cyr. Les meilleurs sont passés par lui. Son legs est inestimable. Les gens ne soupçonnent peut-être pas l'ampleur de son importance. Barbeau, c'était plus qu'un monsieur qui jouait dans la guenille. C'était un fondateur. Il a donné ses lettres de noblesse à son métier. J'ai eu le bonheur de le côtoyer en tant qu'acteur, puis en tant que metteur en scène [À toi, pour toujours, ta Marie-Lou, Amadeus, Les bonnes, etc.]. Je regarde tous les projets qu'il avait devant lui à 80 ans et je trouve ça inspirant. Sa disparition est soudaine, et choquante à cause de ça, mais en même temps, je me console un peu en me disant qu'on l'a toujours connu au sommet de son art.»

Des propos qui auraient sans doute réjoui le principal intéressé. En entrevue au *Devoir* en décembre 2014, François Barbeau confiait en effet: «C'est un métier difficile. Or, je me trouve privilégié de l'exercer. Je l'ai choisi, et je le pratique avec la même passion qu'aux premiers jours.»

Le Devoir

## INFORMATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

comme il se doit par le CST avant d'être envoyées à ses agences alliées — a enfreint la Loi sur la protection des renseignements personnels de même que la Loi sur la défense nationale, qui oblige l'organisme d'espionnage à protéger la «vie privée des Canadiens lors de l'utilisation et de la conservation des renseignements interceptés». Le même article de la Loi sur la défense empêche en outre les espions des réseaux de télécommunications de «viser des Canadiens». Mais le CST fouille dans «l'infrastructure mondiale d'information» et il «n'y a pas d'endroit où il est inscrit "Ici les Canadiens ne sont pas"», a fait valoir le fonctionnaire du CST lors d'une séance d'information avec les médias. «Évidemment, quand vous récoltez des métadonnées [...] vous allez accessoirement récolter des métadonnées sur des Canadiens», a-t-il admis.

Dès que le CST s'est aperçu qu'il avait partagé des informations critiques sur des Canadiens avec ses partenaires des Five Eyes (Canada, Royaume-Uni, États-Unis, Australie et Nouvelle-Zélande), il a suspendu le partage de façon proactive, a noté le CST. L'erreur — attribuée à des «lacunes techniques» — a été détectée fin 2013 et le partage a cessé début 2014. Et le transfert de ces métadonnées ne reprendra pas tant que le ministre de la Défense ne donnera pas le feu vert.

«Cette portion [du partage] a été suspendue depuis ce moment-là, et ne sera pas réactivée tant que je n'aurai pas eu l'assurance que les protections à la vie privée seront assurées», a promis le ministre Harjit Sajjan.

## Inquiétudes

Ces informations — comme des numéros de téléphone, des adresses courriel, ou des adresses IP — ont-elles toutefois été redistribuées par les agences d'espionnage américaine, britannique, australienne ou néo-zélandaise? «En termes de garanties, il n'y a jamais de garanties», a consenti le fonctionnaire du CST. Mais l'agence canadienne s'est dite convaincue que ses alliés respectent leur obligation de demander au Canada avant de partager des informations sur ses ressortissants.

Le CST n'a pas précisé combien de Canadiens auraient été touchés ni pendant combien de temps ces métadonnées ont été diffusées. Des spécialistes de la protection de la vie privée arguent depuis des années que les métadonnées sont plus que suffisantes pour identifier un individu en recoupant des adresses IP, des données

de géolocalisation ou d'activité Internet.

Le commissaire à la protection de la vie privée, Daniel Therrien, rencontrera justement le CST vendredi, car il aimerait lui aussi savoir «la nature et [le] volume de renseignements personnels communiqués et ce qu'il est advenu de cette information», a indiqué son bureau par courriel. M. Therrien n'exclut pas de se pencher sur la question.

## Le SCRS aussi blâmé

Et le CST n'est pas le seul à avoir erré dans sa récolte de métadonnées. Un second rapport, du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité cette fois-ci, s'est étonné de constater que le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) conserve des métadonnées récoltées pour une durée indéterminée, sans jamais les détruire. Le comité a recommandé au SCRS d'aviser à l'avenir la Cour fédérale de l'utilisation qu'il entend faire de ces données lorsqu'il réclame un mandat au tribunal. Le SCRS a décliné, estimant que la loi «ne confère aucun pouvoir général de surveillance aux juges».

Le SCRS s'est en outre vu reprocher de «multiples cas» où il a obtenu sans mandat des renseignements sur les contribuables auprès de l'Agence du revenu.

## Réforme à l'étude

Le ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, a tenu à rappeler que le gouvernement libéral «a entrepris une révision complète du cadre de renseignement et de sécurité». L'objectif: s'assurer que les agences parviennent à protéger les Canadiens, tout en respectant leurs droits et libertés, a-t-il résumé. «Et cette révision amènera un lot de changements.» Mais les libéraux ont refusé d'indiquer s'ils serraient la vis à l'espionnage de ressortissants canadiens.

Le chef du NPJ s'est montré impatient de voir l'issue de cette réforme libérale. «C'est un problème de base au Canada. Pendant que les conservateurs étaient là, la protection de notre information confidentielle n'a jamais été une priorité», a dénoncé Thomas Mulcair.

Les conservateurs, qui étaient au fait du problème au CST depuis deux ans, n'ont pas commenté.

Le Devoir

## «En termes de garanties, il n'y a jamais de garanties»

Un fonctionnaire du Centre de la sécurité des télécommunications

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com